

Guide *des études* 2022 - 2023



MASTER 2

Responsables :
Delphine Chambolle
Olivier Esteves

Mention

LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Parcours

RELATIONS INTERCULTURELLES ET COOPÉRATION INTERNATIONALE



TABLE DES MATIÈRES

L'UNIVERSITÉ DE LILLE	6
L'UNIVERSITÉ DE LILLE, UNE GRANDE UNIVERSITÉ DE RECHERCHE, PLURIDISCIPLINAIRE ET RECONNUE À L'INTERNATIONAL	6
CONSTRUISEZ VOTRE PROJET D'ÉTUDES ET PROFESSIONNEL	6
BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT	6
PARTICIPEZ À LA VIE DE L'UNIVERSITÉ	6
LE DÉPARTEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES	7
LES SERVICES DU DÉPARTEMENT	7
LES MOYENS OFFERTS PAR LE DÉPARTEMENT LEA	8
LES PERMANENCES DES SERVICES CENTRAUX EN LEA	9
LES ENSEIGNANT.ES DU DEPARTEMENT	9
LE CONSEIL DE FACULTÉ ET LE CONSEIL DE DÉPARTEMENT	11
LES RESPONSABLES OU RÉFÉRENT·E·S	11
LE BÂTIMENT IMMMD-LEA	14
LIEN VISITE VIRTUELLE DU BÂTIMENT	14
VOUS RENDRE À L'IMMD-LEA	14
SE REPÉRER DANS LE BÂTIMENT	15
DATES-CLÉS DE VOTRE ANNÉE	17
LE MOT DE L'ADELI (ASSOCIATION DES ÉTUDIANT·ES)	18
CONSEILS POUR BIEN SUIVRE LES COURS	19
PRÉSENTATION DU MASTER LEA	20
VOS INTERLOCUTEURS POUR LE PARCOURS RIC1	20
PETIT LEXIQUE DU JARGON UTILISÉ	20
RAPPEL DES DIFFÉRENTES INSCRIPTIONS À RÉALISER	21
COMPÉTENCES DEVELOPPÉES EN MASTER LEA	22
UN CONTENU DE FORMATION RENOUVÉLÉ ET ORIGINAL	23
PERSONNALISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION	27
MODALITÉS D'EXAMEN, REGLES D'OBTENTION DU DIPLÔME	28
OÙ CONSULTER VOS NOTES ET RÉSULTATS ?	29
LE CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITE DE LILLE	30
LE PÔLE DELANG	30
LA CERTIFICATION UNIVERSITAIRE EN LANGUES « CLES »	30
CONTACTS UTILES	32
ACCUEIL UNIVERSITÉ DE LILLE	32
ACTION CULTURE	32
BAEI (BUREAU D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX)	32
BAIP (BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE)	32
BVEH (BUREAU DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DU HANDICAP)	32
CENTRE DE SANTÉ DES ÉTUDIANTS	32
CROUS	33
DEFI (DEPARTEMENT D'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS POUR LES ETUDIANTS DE L'INTERNATIONAL)	33
ÉTUDES DOCTORALES	33

FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE	33
ENTREPRENEURIAT PÉPITIZY	33
LA MAISON DE LA MÉDIATION	34
RELATIONS INTERNATIONALES	34
SCOLARITÉ	35
SUAIO (SERVICE UNIVERSITAIRE D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION)	35
SUAPS (SPORTS A L'UNIVERSITE DE LILLE)	35
SEAD (SERVICE D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE)	35
SCD - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE CENTRALE	35
ENSEIGNEMENTS DU TROISIÈME SEMESTRE.....	36
ENSEIGNEMENTS DU QUATRIÈME SEMESTRE.....	110

LE MOT DU DIRECTEUR

A l'occasion des pré-rentrées organisées pour chacun des parcours, de nombreuses informations vous ont été données. Le présent guide a pour objet de compléter ces informations qui vous seront utiles en cette année universitaire 2022-2023.

Durant votre année de master, les enseignants, en particulier les responsables de parcours, ainsi que les personnels administratifs et techniques vous accompagneront et seront à votre écoute. Ils vous donneront les informations et les conseils utiles pour que vous puissiez poursuivre votre parcours de formation dans les meilleures conditions et construire sereinement votre projet professionnel. Une attention particulière sera portée à celles et ceux qui sont inscrits en deuxième année afin de les préparer et les accompagner dans le cadre de leur insertion professionnelle et peut-être la poursuite de leurs études. Des services centraux de l'Université, comme le service des Relations internationales, le SUAIO (Service universitaire d'aide à l'insertion et à l'orientation), la Maison de la Médiation, assurent des permanences de proximité dans notre bâtiment.

Vous avez pris l'habitude de travailler sur votre ENT et sur la plateforme pédagogique Moodle, de consulter les écrans et les tableaux d'affichage. Nous vous exhortons à continuer de le faire. Une autre source d'informations est précisément le *Guide des études* que vous avez devant les yeux. Il a une fonction essentielle, celle de transmettre un nombre important d'informations qui ont été rédigées avec soin dans le but de faciliter votre travail cette année, de vous éviter des erreurs, de vous aider dans vos choix, afin que vous puissiez prendre les bonnes décisions. Vous y trouverez, outre le descriptif des enseignements et des examens, une multitude d'informations sur la vie à l'université et dans notre département. Si vous êtes inscrit.e en première année d'un parcours donné, il peut être utile de consulter en ligne le guide des études de la deuxième année de votre master.

Les atouts de nos formations sont nombreux. Vous devez les mettre en évidence dans vos recherches de stage, d'alternance et/ou d'emploi. Vous les connaissez, mais rappelons notamment la professionnalisation, avec l'intervention régulière ou ponctuelle de professionnels et de professionnelles du monde socio-économique, avec des formations en apprentissage ou en contrat de professionnalisation dont la durée peut être d'un an ou de deux ans, avec des stages dont la durée est d'au moins 12 semaines pour chaque année ; citons l'ouverture vers l'international qui est un marqueur fondamental de notre offre de formations, avec chaque année une soixantaine de nos étudiants qui passent un semestre ou une année de leur cursus à l'étranger grâce au programme ERASMUS, avec l'accueil dans nos formations de nombreux étudiants venus du monde entier, avec nos étudiants partis en stage dans 56 pays; citons encore la pluridisciplinarité, la maîtrise des langues entre autres. Notre offre de formations vous permet d'acquérir des connaissances nouvelles et de renforcer les compétences qui vous seront utiles pour réussir votre insertion professionnelle. Nous sommes là pour vous aider, mais c'est à vous de prendre des initiatives. Vous devez être les acteurs de votre formation et saisir chaque occasion de vous former et de vous informer le mieux possible, en particulier en fréquentant régulièrement la Bibliothèque tout en suivant l'actualité de la FLCS à travers ses différents réseaux sociaux.

J'espère que l'environnement de travail mis à votre disposition vous donnera envie d'étudier, d'échanger, de lire, de monter des projets individuellement ou dans le cadre associatif et vous permettra de réussir dans le parcours de master que vous avez choisi.

Au nom de mes collègues enseignants universitaires et professionnels, de toute l'équipe administrative et technique du Département des LEA, je vous souhaite une excellente année universitaire.

Gervais ESSAMA ZOH

L'UNIVERSITÉ DE LILLE

L'UNIVERSITÉ DE LILLE, UNE GRANDE UNIVERSITÉ DE RECHERCHE, PLURIDISCIPLINAIRE ET RECONNUE À L'INTERNATIONAL

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les trois universités lilloises ont fusionné pour former un seul établissement. L'Université de Lille, c'est :

- La première université française, avec près de 75 000 étudiants, dont plus de 8000 étudiants de nationalité étrangère
- 7500 personnels (enseignants, enseignants-chercheurs, administratifs)
- 6 campus répartis sur la Métropole, regroupant 23 composantes de formation.

CONSTRUISEZ VOTRE PROJET D'ÉTUDES ET PROFESSIONNEL

- Construisez votre projet d'études et/ou professionnel avec le **SUAIO** (service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation) et le **BAIP** (Bureau d'aide à l'insertion professionnelle)
- Vous avez l'âme d'un entrepreneur, faites-vous accompagner par **Pépitizy**
- **Consultez régulièrement LILAGORA**, le réseau professionnel de l'université : actu, offres de stage, d'emploi, d'alternance...
- Construisez votre projet de mobilité internationale avec le **service des relations internationales**

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT

- L'Université de Lille propose des **dispositifs d'aménagement des études** selon votre situation (aménagements pédagogiques en licence, Etudiant en situation de handicap, Service civique, Aménagement d'études pour l'engagement citoyen et associatif des étudiants, Etudiant sportif de haut niveau, Etudiant artiste de haut niveau, Aménagements destinés aux étudiants réfugiés ou demandeurs d'asile). **Si vous êtes dans l'une de ces situations, faites-vous connaître auprès du secrétariat LEA.**
- L'Université de Lille vous accompagne, quel que soit votre besoin (tutorat, conseils en orientation, aides sociales, santé,...)

PARTICIPEZ À LA VIE DE L'UNIVERSITÉ

- Avec une **association étudiante** (rapprochez-vous du BVE&H)
- Pratiquez un **sport** ou profitez des multiples **activités culturelles** proposées sur les campus
- Consultez les réseaux sociaux de l'université pour repérer tous les événements ou les opportunités qu'elle vous propose !

LE DÉPARTEMENT DES LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Professionalisation, Ouverture vers l'international, Pluridisciplinarité, Maîtrise des langues

Notre département forme des cadres généralistes dans le domaine des échanges internationaux et des traducteurs et traductrices techniques, dans différents secteurs d'activité.

- Licence : Formation à au moins deux langues étrangères et des matières d'applications
- Master : Spécialisation dans un secteur d'activité avec des compétences spécifiques

Le directeur du département, **Gervais ESSAMA ZOH**, et la responsable de l'offre de formation, **Aurelie FERREIRA**, sont responsables de l'administration du département des Langues Étrangères Appliquées et ont en charge les différents services qui la composent : le secrétariat, le service audiovisuel et informatique, la bibliothèque, le service maintenance bâtiment et sûreté. Ils coordonnent également l'activité des enseignant-es.

Le département fait partie de la Faculté Langues, Cultures et Sociétés. Le doyen de la Faculté est **Philippe VERVAECKE**, la directrice des services d'appui **Bénédicte EL KALADI**.

LES SERVICES DU DÉPARTEMENT

LE SERVICE AUDIOVISUEL ET INFORMATIQUE

Les techniciens informatique sont disponibles au bureau 113, au 1^{er} étage du bâtiment.

Vous pouvez entrer en contact avec le service par téléphone au : *03.20.41.74.22 (audiovisuel)* et au *03.20.41.74.21 (informatique)*.

LE SERVICE DE PRÊT ET D'ASSISTANCE

Situé au rez-de-chaussée à proximité de la bibliothèque, ce service pourra vous aider en cas de difficultés au niveau de la connexion Wi-Fi ou au niveau du matériel informatique disponible dans les salles (vidéoprojecteur, etc.). Vous pouvez également y emprunter du matériel, tel que des adaptateurs qui vous permettront de connecter votre appareil aux vidéoprojecteurs pour faire une présentation en cours.



Assistance
informatique

Sachez que vous disposez également d'une assistance via une application que vous trouverez dans votre ENT (Environnement Numérique de Travail) : vous pouvez alors déposer un « ticket », qui déclenchera une assistance.

LES MOYENS OFFERTS PAR LE DÉPARTEMENT LEA

Remarques préliminaires : toutes les ressources de l'Université de Lille (dont celles du campus) sont bien entendu à votre disposition. N'hésitez pas à en profiter ! Sachez aussi qu'il existe une navette avec la bibliothèque qui vous évite des déplacements jusqu'au campus de Pont de Bois (Villeneuve d'Ascq) et vous permet d'emprunter les documents à distance.

Le département LEA met à votre disposition divers moyens à découvrir pendant la session d'intégration et tout au long de l'année :

WIFI



Le wifi est disponible dans tout le bâtiment (système Eduroam, valable pour l'ensemble des campus de l'Université de Lille). Vous pouvez vous y connecter en utilisant votre adresse mail étudiante et le mot de passe de votre ENT.

BIBLIOTHÈQUE

**Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 19h00
et le samedi matin de 8h15 à 12h15
(en période de cours)**

Vous y êtes les bienvenu-es pour consulter des revues, des rapports de stage, emprunter des ouvrages, travailler en silence, photocopier, imprimer, pratiquer et améliorer les langues que vous étudiez.

La bibliothèque propose :

- plusieurs types d'espaces de travail : des salles de travail de groupe avec ou sans matériel informatique, des espaces individuels et des salles informatiques en libre accès ;
- des postes de consultation pour l'accès à Internet et aux ressources électroniques ;
- des modules d'auto-apprentissage en langues et une offre de films et de séries pour pratiquer et vous améliorer dans les langues que vous étudiez.

Pour plus de renseignements, contactez **Séverine Vanhoutte**, responsable de la bibliothèque : severine.vanhoutte@univ-lille.fr | 03 20 41 74 08 / 09

SALLES INFORMATIQUES EN ACCÈS LIBRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les salles informatiques de la bibliothèque sont en accès libre quand elles ne sont pas utilisées pour les cours.

LES PERMANENCES DES SERVICES CENTRAUX EN LEA

SERVICE UNIVERSITAIRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION : Permanence le mardi après-midi à la bibliothèque IMMD-LEA.

RELATIONS INTERNATIONALES : Le jeudi (de 9h à 16h30), le service des relations internationales assure une permanence dans les locaux de la bibliothèque (bureau à côté du Lab 3) pour vous informer sur les possibilités de mobilité, pour vous aider dans le montage de vos dossiers de mobilité, pour vos demandes de bourses de mobilité etc....

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (permanences à définir).

CENTRE DE SANTÉ DES ÉTUDIANTS : Permanence des infirmières le mardi et le jeudi (bureau 5 dans le foyer).

LES ENSEIGNANT.ES DU DEPARTEMENT

Kilian	ALVAREZ NAVARRO	Maître de langue	Espagnol
Sandra	BELASRI WALKER	Contractuelle	Anglais - négociation
Yousra	BEN AYED	PRAG	Sc.Eco.-Informatique
Florent	BERTHAUT	MCF	Informatique
Charlotte	BLANCHARD	PRAG	Anglais
Alexandra	BOREL	P.R.C.E.	Anglais
Karima	BOUAISS	Prof. des universités	Sciences de gestion
Florent	CAPELLI	MCF	Informatique
Liesa	CASET	Maître de langue	Néerlandais
Delphine	CHAMBOLLE	MCF	Espagnol
Ping-Hsueh	CHEN	MCF	Chinois
Cédric	COURTOIS	MCF	Anglais
Philippe	DÉAN	MCF	Langues et litt. françaises
Angèle	DESMENEZ	Contractuelle	Sciences de gestion
Baher	ELGAHRY	Contractuel	Sciences économiques
Ouadia	EL HANKOURI	ATER	Anglais
Raphaël	EPPREH BUTET	MCF	Anglais
Gervais	ESSAMA ZOH	MCF	Gestion
Olivier	ESTEVEZ	Prof. des universités	Anglais
Garik	GALSTYAN	MCF	Russe

Laëtitia	GARCIA	MCF	Gestion
Francisco	GARCIA CARRILLO	Lecteur	Espagnol
Domingo	GARCIA GARZA	MCF HDR	Espagnol
Laurent	GOURNAY	PRAG	Maths-Informatique
Maria	HELLERSTEDT	MCF	Suédois
Henry	HERNANDEZ BAYTER	MCF	Espagnol
Benjamin	HOLT	MCF	Anglais
Emily	HOLT	Contractuelle	Anglais
Martin	KLOZA	Lecteur	Allemand
Khoa	LE HUU	Prof. des universités	Sociologie
Yannick	LEBTAHI	MCF HDR	Sc.Informat.et comm.
Sophie	LECHAUGUETTE	MCF	Anglais
Aurélien	LEMAY	MCF HDR	Informatique
Cristina	LONGO	MCF	Marketing
Giorgio	LONGO	MCF	Italien
Rudy	LOOCK	Prof. des universités	Anglais
Gabriella	MARONGIU	P.R.C.E.	Anglais-FLE
Marie-Véronique	MARTINEZ	MCF	Espagnol
Antonella	MAURI	MCF HDR	Italien
Rebecca	MCKITIS	Contractuelle	Anglais
Gert	MEESTERS	MCF	Néerlandais
Yohann	MORIVAL	MCF	Relations Internationales
Nathalie	MOULARD	PAST	Traduction
Elisabeth-Grace	MYERS	Contractuelle	Anglais
David	PARDO MONROY	Contractuel	Espagnol
Lina	PELZ	Maître de langue	Allemand
Laurence	PERU-PIROTTE	MCF	Droit
Nicolas	PINSARD	MCF	Economie
Montserrat	RANGEL VICENTE	MCF	Espagnol
Spasa	RATKOVIC	Contractuelle	Suédois
Marie-Joëlle	RAVIT	MCF	Anglais
Harison	ROBERT	Contractuel	Economie

Lucia	RODRIGUEZ GARCIA	Maître de langue	Espagnol
Chiara	RUFFINENGO	Contractuelle	Italien
Luis	SALAZAR PERAFAN	Contractuel	Espagnol
Magali	SAVÈS	PRAG	Économie et gestion
Thomas	SERRIER	Prof. des Universités	Allemand
Alfred	STRASSER	MCF	Allemand
Allyson	TADJER	Contractuelle	Anglais
Soufiane	TAIF	ATER	Sciences politiques
Sina	VATANPOUR	MCF	Anglais

ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche –

MCF : Maître de conférences

H.D.R : habilité-e à diriger des recherches

PAST : Personnel Associé à Temps Partiel

PRCE : Professeur Certifié

PRAG : Professeur Agrégé

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive.

LE CONSEIL DE FACULTÉ ET LE CONSEIL DE DÉPARTEMENT

Les Facultés et Départements possèdent un conseil de gestion dont la tâche est d'organiser le fonctionnement interne : modalités de contrôle des connaissances, octroi de subventions, création de diplômes, calendrier des examens, répartition du budget... Les conseils sont élus par l'ensemble des enseignant-es, chercheur-se-s, personnels administratifs et techniques et étudiant-es. La durée du mandat est de deux ans pour les élu-es étudiant-es.

LES RESPONSABLES OU RÉFÉRENT-E-S

Direction de la Faculté Langues, Cultures et Sociétés :

- Doyen : Philippe VERVAECKE
- Première vice-doyenne (responsabilité Roubaix) : Laëtitia GARCIA
- Directrice des services d'appui : Bénédicte EL KALADI

Direction du Département LEA :

- Directeur : Gervais ESSAMA ZOH
- Responsable de l'offre de formation : Aurelie FERREIRA

Licence LEA :

- Responsables pédagogiques Licence 1 LEA : Charlotte BLANCHARD et Nicolas PINSARD
- Responsable pédagogique Licence 2 LEA : Cédric COURTOIS
- Responsable pédagogique Licence 3 LEA : Henry HERNÁNDEZ BAYTER

- Responsable parcours Anglais-Français sur Objectifs Spécifiques : Sophie LÉCHAUGUETTE
- Assistantes pédagogiques : Sabrina HERBAUT, Oriane LESAGE, Clothilde TRAULET, Floriane VERDY

Licence 3 LEA parcours TCI :

- Responsable pédagogique : Benjamin HOLT

Formations LEA parcours MPT (L3, M1 et M2 MPT) :

- Responsables pédagogiques : Angèle DESMENEZ et Laëtitia GARCIA

Master LEA formation initiale :

- Assistantes pédagogiques : Johara BELKHIR, Catherine CLAUW, Sabrina HERBAUT

Master LEA parcours ANI :

- Responsable pédagogique : Raphaël EPPREH BUTET

Master LEA parcours TCI :

- Responsable pédagogique : Cristina LONGO

Master LEA parcours RICHI :

- Responsables pédagogiques : Delphine CHAMBOLLE et Olivier ESTEVES

Master LEA alternance :

- Assistantes formation en alternance : Chrystèle CHESNEAU, Ludivine DOCO

Master LEA parcours ANI formation en alternance :

- Responsable pédagogique : Gervais ESSAMA ZOH

Master LEA parcours MPT formation en alternance :

- Responsable pédagogique : Laëtitia Garcia

Master LEA parcours TCI formation en alternance :

- Responsable pédagogique : Laurence PERU-PIROTTE

Master TSM :

- Responsable pédagogique : Rudy LOOCK
- Assistante pédagogique : Audrey FERREIRA

Stages :

- Responsable pédagogique stages de L3 : SOPHIE LÉCHAUGUETTE
- Référente BAIP : Chrystèle CHESNEAU

International :

- Responsable relations internationales : Yohann MORIVAL
- Référentes étudiant.es étranger.es : Gabriella MARONGIU et Montserrat RANGEL VICENTE
- Échanges pays anglophones : Cédric COURTOIS
- Échanges pays hispanophones : David PARDO MONROY et Luis SALAZAR PERAFAN
- Erasmus Allemagne : Alfred STRASSER
- Erasmus Italie : Antonella MAURI
- Erasmus Pays-Bas/Belgique : Gert MEESTERS
- Erasmus pays nordiques : Maria HELLERSTEDT
- Échanges internationaux PECO/Russie : Garik GALSTYAN
- Échanges ISEP : Raphaël EPPREH BUTET

Missions transversales :

- Harcèlement sexuel et violences sexistes : Charlotte BLANCHARD, Gabriella MARONGIU et Montserrat RANGEL-VICENTE
- Etudiant.es en situation de handicap : Malik HABI et Sabrina HERBAUT
- Entrepreneuriat : Angèle DESMENEZ
- Association des ancien-nés étudiant.es : Bénédicte EL KALADI

LE BÂTIMENT IMMD-LEA

LIEN VISITE VIRTUELLE DU BÂTIMENT

<https://pod.univ-lille.fr/video/10657-presentation-batiment-immdlea-roubaix-campus-gare/>

VOUS RENDRE À L'IMMD-LEA

L'entrée des locaux se fait par la rue de l'Alma. L'adresse de notre département est la suivante :
651, avenue des Nations Unies - 59100 Roubaix.

UN SITE ACCESSIBLE PAR DE NOMBREUX MODES « DOUX »

GARE SNCF

LIGNE TER LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

- * Temps de trajet Lille Flandres-Roubaix = 10 minutes
- * Temps de trajet Tourcoing-Roubaix = 5 minutes TER accessible aux abonnés Pass-Pass mensuel sans surcoût

MÉTRO LIGNE 2 : Station « Gare Jean Lebas – Roubaix »

- * Temps trajet Gare Lille Flandres – Roubaix = 22 minutes
- * Temps trajet Les Prés - Roubaix = 13 minutes
- * Temps trajet Tourcoing Centre – Roubaix = 6 minutes

BUS

Coût abonnement :

- * Étudiants = 23,80€ ou 28€/mois
- * Tarifs solidaires en fonction du Quotient Familial de la CAF

VÉLO/STATION V'LILLE/VOITURE

Et pour celles et ceux qui viennent en voiture, il y a possibilité soit d'utiliser les parkings relais d'Ilévia et de finir le trajet en métro, soit d'avoir un abonnement PARCOGEST au parking Blanchemaille ou parking Gare, à proximité du département (l'abonnement mensuel coûte 20,50€ pour les étudiant.es).

SE REPÉRER DANS LE BÂTIMENT

Bienvenue dans les locaux qui hébergent le pôle Distribution de l'IAE et le département LEA de la Faculté Langues Cultures et Sociétés.

Le bâtiment comporte 5 étages :

- **rez-de-chaussée bas** : Amphis 2 et 3, foyer étudiant, point CROUS, toilettes
- **rez-de-chaussée haut** : hall d'accueil, bibliothèque (et CRL), Amphis 1 et 4. Les « Labs » sont des petites salles de cours accessibles à l'intérieur de la bibliothèque.
- **1^{er} étage** : toutes les salles 100 à 121 (c'est à cet étage que se trouvent les salles informatiques)
- **2^e et 3^e étages** : les salles de cours respectivement de 200 à 213 et 300 à 313
- **4^e étage** : administration LEA, quelques salles de cours et une salle de réunion (salle 405), ainsi que les bureaux des enseignants et responsables de formation
- **5^e étage** : administration du Pôle Distribution de l'IAE, salons d'entretien (502, 504 et 506) ainsi que salle des enseignants.

Si vous avez des courriers à transmettre aux enseignant.e.s, adressez-vous à l'accueil central (hall d'entrée).

QUELQUES SPÉCIFICITÉS :

- Pour assurer le tri des déchets (développement durable oblige !), des points d'apport volontaire sont répartis dans le bâtiment. Très visibles, ces points vous permettront de jeter le papier, les bouteilles et cannettes dans les réceptacles prévus à cet effet. Pour tous les autres déchets, un troisième réceptacle est prévu. Nous comptons sur vous pour éviter de laisser des déchets dans les salles de cours.
- L'ascenseur est réservé aux personnels et aux étudiants à mobilité réduite. Si vous êtes dans ce cas, rapprochez-vous de l'accueil central pour obtenir les droits d'accès sur votre Carte Multi-Services.
- Pour manger, vous avez la possibilité d'aller au point CROUS du rez-de-chaussée bas, à la brasserie (au rez-de-chaussée de la résidence dans la cour de la Petite Vitesse). Il vous est possible de déjeuner dans les salles de cours, à condition de vous assurer de laisser les lieux propres derrière vous et de veiller à ne pas faire trop de bruit pour ne pas perturber les cours dans les salles voisines et surtout d'aérer pendant le repas.

Le bâtiment est toujours neuf,

nous comptons donc sur vous pour le maintenir en parfait état.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2022-2023

M2 LEA FI

sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23
01 J	01 S	01 M Toussaint	01 J	01 D Jour de l'an	01 M
02 V	02 D	02 M	02 V 10	02 L	02 J 17
03 S	03 L	03 J	03 S	03 M	03 V
04 D	04 M	04 V	04 D	04 M	04 S
05 L	05 M 3	05 S	05 L	05 J 13	05 D
06 M	06 J	06 D	06 M	06 V	06 L
07 M	07 V	07 L	07 M	07 S	07 M
08 J	08 S	08 M 7	08 J	08 D	08 M
09 V	09 D	09 M	09 V	09 L	09 J 1
10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V
11 D	11 M	11 V Armistice 1918	11 D	11 M	11 S
12 L	12 M 4	12 S	12 L	12 J 14	12 D
13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L
14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M
15 J JIVE	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J 2
17 S	17 L	17 J 8	17 S	17 M	17 V
18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S
19 L	19 J	19 S	19 L	19 J 15	19 D
20 M	20 M	20 D	20 M	20 V	20 L
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M
22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J 3
24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V
25 D	25 M	25 V	25 D Noël	25 M	25 S
26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D
27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M
29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	
30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	
	31 L		31 S	31 M	

mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23
01 M	01 S	01 L Fête du travail	01 J	01 S	01 M
02 J	02 D	02 M	02 V	02 D	02 M
03 V	03 L	03 M	03 S	03 L	03 J
04 S	04 M	04 J	04 D	04 M	04 V
05 D	05 M	05 V	05 L	05 M	05 S
06 L	06 J	06 D	06 M	06 J	06 D
07 M	07 V	07 S	07 M	07 V	07 L
08 M	08 S	08 L Victoire 1945	08 J	08 S	08 M
09 J	09 D	09 M	09 V	09 D	09 M
10 V	10 L Lundi de Pâques	10 M	10 S	10 L	10 J
11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V
12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S
13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D
14 M	14 V	14 D	14 M	14 V Fête Nationale	14 L
15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M Assomption
16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M
17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J
18 S	18 M	18 J Ascension	18 D	18 M	18 V
19 D	18 M	19 V	19 L	18 M	18 S
20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D
21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L
22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M
23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M
24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J
25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V
26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S
27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D
28 M	28 V	28 D	28 M	28 M	28 L
29 M	29 S	29 L Pentecôte	29 J	29 S	29 M
30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M
31 V		31 M		31 L	31 J

- Semestre impair
- vacances zone B
- Dimanches et jours fériés
- Pré-rentree
- Semestre pair
- Pauses pédagogiques
- Période de stage

DATES-CLÉS DE VOTRE ANNÉE

Semestre 1 : du 12/09/22 au 17/12/22.

Semestre 2 : cours du 03/01/23 au 08/04/23 + stage du 11/04/23 au 19/05/23 minimum.

Pause Automne : du 31/10/22 au 06/11/22.

Pause Fin d'année : du 19/12/22 au 02/01/23.

Pause Hiver : du 20/02/23 au 26/02/23.

LE MOT DE L'ADELI (ASSOCIATION DES ÉTUDIANT·ES)

Vidéo de présentation : <https://pod.univ-lille.fr/video/10655-presentation-adeli-lassociation-des-etudiants-en-lea-et-de-limmd/>

L'ADELI est l'Association Des Etudiants En LEA et à l'IMMD. C'est le Bureau Des Etudiants présent au sein du bâtiment.

Tu peux nous retrouver toute l'année dans nos bureaux ainsi qu'au bar situé en -1 dans le foyer.

Nous sommes là pour animer la vie du bâtiment en organisant divers événements tout au long de l'année tels que des afterworks au sein de la fac ou dans des bars extérieurs, des après-midis jeux de sociétés, des voyages à l'étranger et des week-ends de cohésion.

Nous proposons également des sandwiches, wraps, pizzas, ramens, croque-monsieur, des boissons chaudes ou froides ainsi que des snacks lorsque le bar est ouvert.

Des jeux de cartes et de société sont également disponibles si tu veux passer le temps entre quelques heures de cours. Nous sommes également présents si tu as besoin de conseils, d'aide ou si tu as juste envie de rencontrer des gens, notre porte est ouverte !

On te propose aussi un service d'imprimerie si tu as besoin d'imprimer tes dossiers ou de les faire relier.

Si l'associatif t'intéresse, n'hésite pas à venir en discuter !

Cette année à cause de la crise sanitaire, nous ne pouvons pas organiser un gros événement mais on te propose des ateliers jeux, création zéro déchets en petit comité pour rencontrer des gens et découvrir la fac ! Si ça t'intéresse tu peux en savoir plus en nous contactant sur les réseaux sociaux ou via l'adresse mail : ateliers.adeli.lille@gmail.com

Facebook : ADELI

Instagram : adeli.lille

Twitter : @ADELILille



CONSEILS POUR BIEN SUIVRE LES COURS

Consultez quotidiennement votre **messagerie universitaire (@univ-lille.fr)**, la plateforme pédagogique **Moodle**, les panneaux d'affichage situés au niveau de l'accueil central pour vous informer régulièrement sur le déroulement et l'organisation de vos cours, connaître votre emploi du temps, vos dates d'examens... Soyez particulièrement vigilant·e si vous suivez certains cours sur le campus de Villeneuve d'Ascq (Pont de Bois) pour vous tenir informé·e de tout changement.

Lisez avec attention le programme de votre année dans **le guide des études** de votre formation. Il comprend des conseils de préparation qui vous seront utiles pour réussir vos examens.

Assistez à **tous les cours** sans exception et **travaillez régulièrement** dès le début de l'année afin de ne pas prendre de retard. L'année universitaire est dense et respecte un calendrier dont les spécificités sont à prendre en compte rapidement.

Sollicitez vos enseignant·es dès que vous ressentez des difficultés à suivre ou à comprendre les cours. N'hésitez pas à les contacter par mail pour prendre un rendez-vous avec eux·elles.

N'hésitez pas à contacter votre (vos) responsable(s) d'année pour toutes les questions pédagogiques (difficultés universitaires, orientation, mise en place du tutorat,...), le suivi des études, les dispenses, la validation des acquis...

Pour toute communication, veuillez à utiliser exclusivement votre adresse @univ-lille.fr, seule adresse électronique garantissant votre identité.

Les messages envoyés depuis d'autres adresses ne recevront pas systématiquement de réponse.

Une page Facebook officielle diffuse des informations régulières sur la vie du département (à ne pas confondre avec les groupes des étudiant·e·s, qui ont leur utilité mais ne sont pas une source officielle d'informations).

N'hésitez pas à rejoindre cette page : <https://www.facebook.com/Ulille.lea/>

PRÉSENTATION DU MASTER LEA

Le Master Langues Étrangères Appliquées est organisé en 2 années (M1 et M2) comportant chacune 2 semestres, soit 4 semestres au total (S1, S2, S3, S4).

Il est organisé en un tronc commun et 4 parcours :

- Affaires et Négociation Internationales (parcours ANI)
- Management des Projets Touristiques (parcours MPT)
- Techniques du Commerce International (TCI)
- Relations Interculturelles et Coopération Internationale (RICI).

Les parcours ANI, MPT et TCI sont proposés aussi bien en formation initiale qu'en alternance, dès le M1.

VOS INTERLOCUTEURS POUR LE PARCOURS RIC I

Secrétariat administratif et pédagogique

- Catherine CLAUW - 03.20.41.74.05
- Sabrina HERBAUT – 03.20.41.74.02

lea-secretariat-master@univ-lille.fr

Le secrétariat est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h.

Responsable pédagogique du parcours ANI

- Delphine CHAMBOLLE Olivier ESTEVES
- Bureau 429 au 4ème étage.

Pour le Master 1 Rici delphine.chambolle@univ-lille.fr

Pour le Master 2 Rici olivier.esteves@univ-lille.fr

La direction du département des L.E.A.

- Gervais ESSAMA ZOH – Directeur du Département
gervais.essama-zoh@univ-lille.fr
- Aurelie FERREIRA – Responsable de l'offre de formation
03.20.41.74.41 aurelie.ferreira@univ-lille.fr

PETIT LEXIQUE DU JARGON UTILISÉ

- BCC : bloc de connaissances et de compétences
- UE : unité d'enseignement
- EC : élément constitutif (correspond à 1 enseignement)

- CM = cours magistral en amphithéâtre
- TD = travaux dirigés en classe
- CC = contrôle continu : plusieurs épreuves pendant le semestre, pendant les cours
- CT = contrôle terminal : une épreuve organisée pendant la semaine d'examens
- Session 1 : première session de contrôle des connaissances
- Session 2 : session de « rattrapage »
- ABI : absence injustifiée
- ABJ : absence justifiée (0)
- ADM : admis-e ! (vos 3 lettres préférées...)
- AJ : ajourné-e
- AJAC : ajourné-e avec autorisation de chevauchement
- DEF : défaillant-e

RAPPEL DES DIFFÉRENTES INSCRIPTIONS À RÉALISER

Toutes vos inscriptions se font par l'application se trouvant sur votre ENT « M'inscrire me réinscrire ».



INSCRIPTION ADMINISTRATIVE (IA)

C'est votre inscription à l'université. Elle vous permet de recevoir votre carte après vous être acquitté de vos droits universitaires. Elle doit être faite avant le 21 septembre 2022. Elle se fait auprès du service des inscriptions à Villeneuve d'Ascq. Vous l'avez probablement déjà terminée. Si vous rencontrez un problème, vous devez contacter la hotline au 03.20.41.60.35 ou vous présenter au relais scolarité se trouvant à Pont-de-Bois : scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

C'est l'inscription aux examens. Vous recevrez un message dans votre ENT qui vous indiquera la date d'ouverture de l'application (en général à partir de fin octobre pour le semestre 1 et début février pour le semestre 2).

Vous devez vous inscrire pour que vos choix de parcours, d'options et de modules transversaux, etc... soient correctement enregistrés et que les notes que vous obtiendrez aux différents contrôles de vos connaissances (contrôle continu, épreuves terminales, examens écrits et oraux, première et seconde sessions) puissent être enregistrées.

Sans cette inscription, vous ne serez pas sur les listes d'affichage des examens et vos résultats risquent de ne pas être saisis.

COMPÉTENCES DEVELOPPÉES EN MASTER LEA

Le Master LEA a pour objet de vous faire acquérir les 6 compétences suivantes :

COMPÉTENCE N°1 : ANALYSER L'ENVIRONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL D'UNE ORGANISATION

- En construisant une réflexion problématisée s'appuyant sur des informations fiables et actuelles spécifiques à un contexte territorial et culturel donné ;
- En mobilisant des méthodes diversifiées (historique, politique, linguistique, économique, comptable, financière, législative, sociologique) au sein d'une analyse pluridisciplinaire.

COMPÉTENCE N°2 : COMMUNIQUER EN FRANÇAIS ET EN LANGUES ETRANGERES

- En s'exprimant en français et au moins dans deux langues étrangères à l'oral en public en continu et en interaction, à l'écrit en produisant des textes de qualité et structurés adaptés au contexte et aux interlocuteurs/-trices ;
- En comprenant des locuteurs/-trices natifs/-ves et des documents authentiques dans un cadre professionnel ;
- En traduisant et en synthétisant des documents authentiques oraux et écrits
- En choisissant et utilisant des outils numériques adaptés.

COMPÉTENCE N° 3 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'EQUIPE A DIMENSION INTERNATIONALE

- En identifiant les objectifs et les délais à respecter ;
- En organisant le travail en fonction des compétences de chaque collaborateur/-trice ;
- En faisant preuve de respect, d'écoute et d'empathie ;
- En respectant l'ensemble des parties prenantes ;
- En évaluant l'efficacité et l'efficience du travail réalisé.

COMPÉTENCE N°4 : DEVELOPPER UN PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL

- En identifiant et valorisant ses compétences ;
- En étant acteur/-trice de son apprentissage : prise d'initiative, curiosité intellectuelle, remise en question, remédiation ;
- En développant des méthodes de travail personnelles ;
- En s'appropriant des compétences pour les mobiliser de manière personnelle et pour se sentir légitime.

COMPÉTENCE N°5 : S'ADAPTER A UN ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL INTERNATIONAL DIVERSIFIE

- En adaptant son discours et son comportement en fonction des codes culturels ;
- En adaptant son discours et son comportement aux contextes et situations professionnelles ;
- En combinant ses compétences linguistiques et techniques (polyvalence) ;
- En répondant à des situations non conventionnelles, inédites, imprévues.

COMPÉTENCE N°6 : SECURISER LES OPERATIONS DANS LE CADRE D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES INTERNATIONALES DANS DES SITUATIONS DE NEGOCIATION, D'APPROVISIONNEMENT, DE MONTAGE DE PROJETS TOURISTIQUES OU CULTURELS

- En identifiant les risques liés à ces contextes ;
- En les prévenant ;
- En trouvant des solutions aux difficultés rencontrées.

UN CONTENU DE FORMATION RENOUVÉLÉ ET ORIGINAL

En 2020, une nouvelle structure d'enseignements a été mise en place pour le master LEA.

Elle s'articule autour d'un tronc commun conséquent, et d'enseignements spécifiques à chaque parcours. Tous sont structurés en blocs de connaissances et de compétences (BCC), le cas échéant divisés en unités d'enseignement ou UE qui peuvent regrouper plusieurs matières (EC).

Le **tronc commun** du master LEA est organisé en 4 BCC pour les semestres 1 et 2, et en 5 BCC pour le semestre 3. Tous ces BCC traduisent la spécificité de la formation LEA de l'université de Lille : une large offre de formation en 2 langues étrangères dont l'anglais, ainsi qu'en relations interculturelles. De plus, la formation à la recherche prend une large place par la proposition d'un choix conséquent de séminaires ainsi que les enseignements de méthodologie qui non seulement faciliteront la réalisation du mémoire de fin d'études mais encore s'avèreront très utiles dans la vie professionnelle. Au semestre 3 des enseignements de communication d'entreprise, de droit du travail et de gestion des équipes faciliteront la vie professionnelle de chacun, en France comme à l'étranger. Enfin, aux semestres 2 et 3 sont proposées des UE « projet de l'étudiant » qui sont communes aux 4 parcours.

Les **parcours** sont structurés en 5 BCC identiques, mais dont le contenu est adapté à chacun.

Le master donne droit à 120 ECTS qui sont répartis entre les différents BCC du tronc commun et ceux qui sont spécifiques à chaque parcours.

TRONC COMMUN							
Blocs de connaissances et de compétences (BCC)	Unités d'enseignement (UE) comprises dans chaque bloc	Compétences visées directement (D) ou indirectement (I)					
		C1	C2	C3	C4	C5	C6
BCC 1 : Communiquer anglais	UE : Communiquer en langue professionnelle (3 ECTS par semestre)	I	D		I		
BCC 2 : Communiquer en langue étrangère B	UE : Communiquer en langue professionnelle B (allemand, arabe, chinois, espagnol, français sur objectifs spécifiques, italien, néerlandais, polonais, portugais, russe, suédois) (3 ECTS par semestre)	I	D		I		
BCC 3 : Appréhender les cultures et sociétés	EC : Anglais : culture et société	I	D		I		
	EC : Culture et société en langue étrangère B (allemand, arabe, chinois, espagnol, français sur objectifs	I	D		I		

(3 ECTS par semestre)	spécifiques, italien, néerlandais, polonais, portugais, russe, suédois)						
BCC 4 : Mener un projet de recherche (3 ECTS par semestre)	EC : Analyser les enjeux du monde contemporain - Deux entrées possibles : A- Thématiques (économie, interculturalité, géopolitique) / B-Aires géographiques/linguistiques (7) : 1. Afrique et Moyen-Orient; 2. Monde hispanophone et lusophone; 3. Asie; 4. Europe; 5. Francophonie; 6. Monde anglophone; 7. Espace post-soviétique (à choix)	D		I	I	I	
	EC : Séminaires transversaux (à choix)	I	I		D		
	EC : Recherche documentaire et méthodologie de la recherche (Semestre 1)	I	I		D		
	EC Méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives (Semestre 2)	D		I	I		
	EC : Méthodologie de la recherche (Semestre 3)	I	I		D		
BCC 5 (au semestre 3) : S'adapter à un environnement professionnel à l'international (3 ECTS)	EC : Droit du travail national et international					I	D
	EC : Communication des organisations	D		I		I	
	EC : Gestion des équipes				D	I	

Le **parcours RIC I** a pour projet pédagogique de préparer et former les étudiants aux métiers de la coopération. Le premier semestre est volontairement plus généraliste. En effet les étudiants du parcours viennent d'horizons très différents, et les domaines d'insertion du Master sont variés.

Les étudiants et les étudiantes choisissent à partir du semestre 2 une option :

- Diplomatie culturelle qui les oriente vers le travail en Alliance française, Institut français, mais aussi de nombreuses structures culturelles qui entretiennent des contacts avec l'international (Festival, théâtre, associations).
- Coopération Internationale qui les oriente vers les métiers de la solidarité, dans les collectivités territoriales, mais aussi ONG ou associations.

Les services des Relations Internationales des Universités et Ecoles offrent aussi une possibilité d'emploi pour tous les étudiants et étudiantes du parcours RIC, tout comme le secteur de l'Education populaire.

Ce projet se décline en **4 Blocs de compétences sur chacun des trois premiers semestres**

- BCC1 : Analyser, diagnostiquer et expertiser l'environnement international_ **ADEEI**
- BCC2 : Créer, gérer, développer les affaires internationales_ **CGDAI**
- BCC3 : Gérer les risques et sécuriser les affaires internationales_ **GRSAI**
- BCC4 : Opportunités et ouverture professionnelles_ **OOP**

Une part significative de la formation est consacrée à **l'expérimentation professionnelle** sous la forme de stages. **Le semestre 4 y est entièrement consacré.**

PARCOURS RIC							
SEMESTRE 3							
Blocs de connaissances et de compétences (BCC), Unités d'enseignements (UE) et crédits (ECTS)	Éléments constitutifs	Compétences visées directement (D) ou indirectement (I)					
		C1	C2	C3	C4	C5	C6
BCC 6 : Analyser, diagnostiquer, expertiser l'environnement international SB UE selon profil (diplomatie culturelle ou coopération internationale) UE Partenariats universitaires et partenariats culturels	EC : Action culturelle et partenariat culturel EC : Accords internationaux universitaires	D		I			I

<p>UE Partenariats internationaux et acteurs privés du développement</p> <p>(3 ECTS)</p>	<p>EC : Accords internationaux universitaires</p> <p>EC : Partenariats internationaux et acteurs privés du développement</p>						
<p>BCC 7 : Développer, créer, gérer dans un contexte de coopération internationale</p> <p>UE : Développer, créer, gérer dans un contexte de coopération internationale</p> <p>(3 ECTS)</p>	<p>EC : Financement et business plan</p> <p>EC : Appel à projet national et international - Montage de projet européen</p> <p>EC : Marketing et mécénat</p>			I	I		D
<p>BCC 8 : Sécuriser à l'international</p> <p>UE : Sécuriser à l'international</p> <p>SB choix profil – travailler à l'étranger</p> <p>SB Evaluation des politiques publiques</p>	<p>EC : Études de cas en diplomatie culturelle</p> <p>EC : Études de cas dans les métiers de la coop. Internationale et de l'humanitaire</p> <p>EC : Évaluation des politiques publiques</p>						
<p>BCC 8 : S'ouvrir à la dimension interculturelle, aux relations internationales et de coopération</p> <p>UE : Conduite de projets tutorés</p>	<p>EC Conduite de projet dans le domaine de la diplomatie culturelle</p> <p>EC : Conduite de projet dans la coopération internationale et/ou humanitaire</p>						

PARCOURS RICI							
SEMESTRE 4							
Blocs de connaissances et de compétences (BCC), Unités d'enseignements (UE) et crédits (ECTS)	Eléments constitutifs	Compétences visées directement (D) ou indirectement (I)					
		C1	C2	C3	C4	C5	C6
BCC 1 : stage/mémoire UE Stage/mémoire (30 ECTS)	EC : Mémoire de professionnalisation ou de recherche EC : Rapport de stage et soutenance						

PERSONNALISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION

La structure du master LEA vous permet de personnaliser votre formation :

- En choisissant chaque semestre un séminaire thématique et un thématique transversal parmi la liste proposée (livret des séminaires disponible sur Moodle) ;
- En choisissant soigneusement votre stage (information spécifique disponible dans le Guide des stages sur Moodle) et votre sujet de mémoire de professionnalisation (là encore, guide disponible sur Moodle)
- En choisissant au semestre 3 dans l'UE « Projet de l'étudiant » entre une préparation à la création d'entreprise, une préparation à la création d'association, et une préparation au travail à l'étranger.

Sur ces questions, reportez –vous au règlement des études disponible sur Moodle, ne sont repris ici que quelques éléments :

- Les Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC) permettent des évaluations diversifiées, cohérentes, intégrées et non fragmentées. Les modalités d'évaluation permettent d'évaluer les connaissances et les compétences disciplinaires, transversales et (pré)professionnelles, dans leur diversité et leur complémentarité.

L'évaluation des connaissances et des compétences se fait à l'échelle du BCC. Elle peut être transversale à plusieurs unités d'enseignement. Elle permet un bilan des compétences acquises lors de la formation, y compris, le cas échéant, lors des périodes en milieu professionnel.

Lorsque le BCC contient plusieurs UE, l'évaluation se fait à l'échelle de chaque UE. Pour les enseignements affectés de crédits ECTS (BCC, UE), ces derniers valent coefficients dans le calcul de la moyenne.

En ce qui concerne les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, le département LEA a décidé que pour le Master LEA l'évaluation sera organisée en évaluation continue intégrale, ce qui signifie que la seconde chance est intégrée dans l'évaluation continue.

En effet une seule session, dite unique ou longue, est mise en place : cette session se caractérise par une évaluation continue intégrale. Les résultats des deux semestres pédagogiques ne sont proclamés qu'à l'issue de la délibération du jury de fin d'année. L'équipe pédagogique prévoit un jury d'étape à l'issue du semestre impair.

- L'acquisition d'un semestre, d'un Bloc de connaissances ou de compétences (BCC) ou d'une Unité d'enseignement (UE) emporte l'acquisition et la capitalisation des crédits ECTS correspondants.

La validation directe des crédits ECTS attachés à une UE est effectuée si la note finale à cette UE est égale ou supérieure à 10/20.

Si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.

Si une UE d'un BCC inclut plusieurs éléments constitutifs (EC), la validation directe de chaque élément constitutif est effectuée si la note finale de l'UE est égale ou supérieure à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors du contrôle des connaissances (validation sans note).

- La validation d'un semestre est effectuée lorsque chaque BCC constituant le semestre est validé (30 crédits ECTS).

Au département LEA, en Master, la compensation ne s'effectue pas entre les UE au sein

des BCC. Elle ne s'effectue pas entre les BCC différents.

- En master LEA, le doublement n'est pas de droit et est soumis à la décision du jury.
- En master LEA, l'enjambement n'est pas possible.
- Le diplôme du Master s'obtient quand les 120 crédits ECTS affectés aux blocs de connaissances et de compétences des quatre semestres sont acquis.
- En LEA, les mentions sont délivrées à l'année et au diplôme. La mention du diplôme est déterminée par la moyenne des semestres de l'année diplômante (L3, M2).

La mention est octroyée selon la nomenclature suivante :

- « Assez bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20;
- « Bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 14/20 ;
- « Très bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16/20.

Aucune mention n'est délivrée en session de rattrapage sauf décision spéciale du jury.

OÙ CONSULTER VOS NOTES ET RÉSULTATS ?

Vous pouvez consulter vos notes et résultats sur le portail de l'université, à partir de votre Environnement Numérique de Travail. Ouvrez l'application Scolarité Etudiant, puis cliquez sur la ligne Consulter vos notes et résultats. Ces résultats sont disponibles une fois les délibérations terminées.

Pour tout connaître sur les examens et les règles de délivrance des diplômes, consultez le site de l'université.

LE CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITE DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne les enseignements en langues vivantes du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines) en formation initiale et en formation continue.
- Le pôle gère également les enseignements de TEC (Techniques d'Expression et de Communication) et 3PE (Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant) pour le campus Cité scientifique.
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiant-es pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact: clil@univ-lille.fr / Téléphone : 03 20 05 87 25.

LE PÔLE DELANG

Le pôle DELANG du CLIL - le Centre de Langues de l'université de Lille - coordonne et gère les enseignements LANSAD (Langues pour spécialistes d'autres disciplines) de l'Université de Lille, autrement dit, les langues proposées en option et les DUFL.

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : clil.delang@univ-lille.fr

Téléphone : 03 20 41 62 84

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont-de-Bois (dans les actuels locaux du Pôle LANSAD pour la rentrée) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les autres campus, les informations sont fournies directement dans les facultés.

LA CERTIFICATION UNIVERSITAIRE EN LANGUES « CLES »

Le CLES est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui permet d'attester d'un niveau de compétence en langues,

- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe,
- qui s'adresse à tout public.

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines,
- CLES C1 : utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues.

Contact : cles@univ-lille.fr

CONTACTS UTILES

ACCUEIL UNIVERSITÉ DE LILLE

Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00

Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58

ACTION CULTURE

- Lieu : Campus Pont de Bois – Hall bâtiment A
- Contact : 03.20.41.60.25 / culture@univ-lille.fr

BAEI (Bureau d'Accueil des Etudiants Internationaux)

Gestion de la procédure de préadmission, de la procédure de validation d'études. Prise en charge des démarches auprès de la préfecture en vue de l'obtention (ou du renouvellement) du titre de séjour.

- Horaires : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
- Lieu : campus, forum +2
- Contact : 03.20.41.60.29 / 66.59 | baei-shs@univ-lille.fr

NB : référentes en LEA : Gabriella MARONGIU et Montserrat RANGEL-VICENTE

BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle)

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) vous propose plusieurs dispositifs d'aide dans votre recherche de stage et d'emploi :

- à distance : Conseils et relecture de CV et lettre de motivation en envoyant votre demande à l'adresse suivante: baip-campuspontdebois@univ-lille.fr
- en présentiel : des conseillers vous accueillent avec ou sans rendez-vous sur le Campus Pont-de-Bois / des ateliers et conférences sont proposés tout le long de l'année.

NB : permanence dans notre bâtiment (horaires à définir). Référente BAIP pour l'UFR des LEA : Chrystèle Chesneau.

BVEH (Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap)

Accueil et accompagnement des étudiant-es en situation de handicap (permanente ou temporaire) ou gravement malades : aménagements des études, examens, mise à disposition de matériel, tutorat, ...

- Horaires: du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h45 à 16h30.
- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment A – entrée A8.
- Contact : 03 20 41 62 09 / 03 20 41 73 26 / bveh@univ-lille.fr

NB : référents handicap pour le Département des LEA : Malik HABI et Sabrina HERBAUT.

CENTRE DE SANTÉ DES ÉTUDIANTS

Lieu confidentiel d'accueil et d'écoute pour une information ou une aide médicale ou psychologique, pour y rencontrer une assistante sociale.

- Horaires: du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 sans interruption.
- Lieu : Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Maison de l'étudiant à Villeneuve d'Ascq
- Contact : 03 20 90 74 05

NB : une permanence des infirmières est assurée dans notre bâtiment le mardi et le jeudi (bureau 5 dans le foyer)

CROUS

Pour bénéficier de la restauration universitaire, trouver un logement, un job étudiant, rencontrer une assistante sociale...

Antenne de Roubaix

- Horaires : lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, vendredi de 9h à 12h et de 12h45 à 15h
- Lieu : Roubaix
- Contact : 03 20 73 54 31 ou antenne.roubaix@crous-lille.fr

Antenne de Pont-de-Bois

- Horaires : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h15 et de 12h45 à 17h, vendredi de 9h à 12h15 et de 12h45 à 15h - Fermé le mercredi (sauf service social).
- Lieu : Campus, restaurant
- Contact : 03 20 05 33 19 ou antenne.lille3@crous-lille.fr

DEFI (Département d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International)

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment A – entrée A8.
- Contact : 03.20.41.63.83 | defi@univ-lille.fr

ÉTUDES DOCTORALES

École doctorale Régionale SHS

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment F
- Contact : 03.20.41.62.12 | sec-edshs@pres-ulnf.fr

FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment A - Entrée face parking Kino
- Contact : 03.20.41.72.72 | dfca-pontdebois@univ-lille.fr

ENTREPRENEURIAT PÉPITIZY

Si vous souhaitez créer une activité (entreprise, association, auto-entreprise, ...) à la fin ou en parallèle de vos études.

Pépitizy vous propose un pré-accompagnement et un suivi individualisé pour développer votre idée et réaliser votre projet de création d'activité dans différents domaines (culture, art, sport, commerce, service, informatique, artisanat, ...).

- Lieu : Campus Pont de Bois - Bât. A (FCEP) - salle A1-604
- Horaires : Du lundi au vendredi, De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 / Également sur rendez-vous
- Contact : Sabrina Boussadi, Chef de Projet / Tél. : 03 20 41 60 97

NB : référente Entrepreneuriat LEA : Angèle DESMENEZ

LA MAISON DE LA MÉDIATION

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire, notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

amadou.bal@univ-lille.fr

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

Rubrique Signalement, onglet "Comment faire un signalement".

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

NB : Harcèlement sexuel et violences sexistes pour LEA : Charlotte BLANCHARD, Gabriella MARONGIU et Montserrat RANGEL VICENTE

RELATIONS INTERNATIONALES

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment A – entrée A8.
- Contact : <https://international.univ-lille.fr/> international-shs@univ-lille.fr

NB : Permanences dans notre bâtiment le lundi et le jeudi (horaires à définir). Vice-doyen Relations Internationales : Yohann MORIVAL.

SCOLARITÉ

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment A – entrée A8.
- Contact : Accueil général étudiant 03.20.41.62.10
- Contact : Relais scolarité Pont-de-Bois 03.20.41.60.35 / scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr

SUAIO (Service Universitaire d'Accueil, d'information et d'orientation)

Information sur les études, les professions et les concours de recrutement, conseils et accompagnement en orientation et réorientations, entretiens personnalisés.

- Horaires : du lundi au jeudi de 9H à 12H et de 14H à 16H.
- Lieu : Campus Pont-de-Bois, niveau forum.
- Contact : 03 20 41 62 46 / suaio-campuspontdebois@univ-lille.fr

NB : Permanence le mardi après-midi à la bibliothèque IMMD-LEA.

SUAPS (sports à l'Université de Lille)

Le service des sports propose de nombreuses activités.

- Lieu : Hall du bâtiment A (à côté du Kino)
- Contact : 03 20 41 62 69 ou arlene.sturbaut@univ-lille.fr | <https://sport.univ-lille.fr>

SEAD (Service d'Enseignement À Distance)

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment A - Entrée face parking Kino
- Contact : 03.20.41.65.55 | sead@univ-lille.fr

SCD - Bibliothèque Universitaire centrale

Contact : 03.20.41.70.00

<https://bushs.univ-lille.fr>

UE 1 : Communiquer en anglais

Enseignement : Anglais : Langue professionnelle

Enseignant.e.s : Olivier Esteves, Olivier Sulmon, Jenna Boller, Nidhi Mahajan, Cédric Courtois, Richard Armstrong, Elizabeth-Grace Myers, Sina Vatanpour, Virginie Pfeiffer, Sophie Lechaugette, Benjamin Holt, Allyson Tadjer, Rebecca McKitis

Volume horaire : 34h (TD)

Pré-requis :

Avoir une connaissance solide de la grammaire anglaise.

Compétence(s) visée(s) :

A la fin de cet enseignement, l'étudiant.e devrait être capable d'appréhender sereinement la plupart des interactions professionnelles en anglais, à l'oral et à l'écrit.

Descriptif du cours :

Ce cours consiste en diverses activités langagières, sous forme d'exercices, de jeux, de quizz, de mises en situation professionnelles, de jeux de rôle, etc.

Le but est de parfaire les connaissances en langue anglaise dans un contexte professionnel, ce qui passe aussi par le travail sur des sources, ou des documents pas nécessairement ancrés dans le monde du travail. Impossible, cela va sans dire, de rédiger une lettre de motivation sans une maîtrise solide certaines structures grammaticales, de certaines formes verbales, etc.

Des activités sont proposées qui, pour un certain nombre, sont directement ré-activables par les étudiants dans un contexte professionnel, ou dans une démarche de recherche d'emploi (CV, lettre de motivations en anglais, etc.).

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : Anglais / Français

Bibliographie sélective :

Diverses sources seront fournies par les enseignants selon les groupes, les niveaux, les besoins.

UE 2 : Communiquer en langue étrangère B

Enseignement : Allemand : Langue professionnelle

Enseignant.e.s : Alfred Strasser

Volume horaire : 34h (TD)

Pré-requis :

Niveau B2

Compétence(s) visée(s) :

Comprendre des articles spécifiques et de longues instructions en relation avec son domaine.

Mener de manière autonome une discussion au sujet d'un contrat, d'une négociation ou d'un conflit et d'y apporter une solution en choisissant une expression adéquate et adaptée au registre qui convient au rapports entretenus avec le destinataire.

Descriptif du cours :

Des documents écrits ou audio-visuels permettront de mettre les étudiants dans diverses situations de la vie professionnelle.

Seront également proposés des jeux de rôle et des activités en groupe.

L'objectif est de faire acquérir de plus en plus d'aisance dans des relations sociales ou professionnelles spécifiques aux domaines d'activité en lien avec la formation.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Les étudiants seront évalués sur leurs différentes interventions lors des discussions, des jeux de rôle et la présentation d'une problématique liée à leur formation.

Langue d'enseignement : allemand

Bibliographie sélective :

UE 2 : Communiquer en langue étrangère B

Enseignement : Arabe : Langue professionnelle

Enseignant.e.s : Bachir Dahmani

Volume horaire : 34h (TD)

Pré-requis :

Prendre en compte les connaissances antérieures des étudiants pour intégrer progressivement de nouvelles informations et de nouvelles compétences :

Compétence(s) visée(s) :

- Bien maîtriser certaines difficultés notamment les temps verbaux en arabe par exemple l'imparfait et le plus-que-parfait.
- Travailler l'oral implique un travail sur la phonétique parfois important surtout lorsque les apprenants sont francophones.
- Apprendre à se présenter professionnellement et personnellement en arabe moderne.
- Apprendre à conduire une réunion avec plus d'efficacité.
- Préparer et utiliser des supports de réunions.
- Apprendre à donner la parole aux intervenants quand il le faut et répondre à leurs questions et interrogations.
- Savoir argumenter et défendre son projet.
- Savoir clôturer la présentation d'un projet, d'une table ronde, d'un entretien, etc.....

Descriptif du cours :

Nous vivons dans une nouvelle ère, celle de la mondialisation, où la communication se fait par le biais de plusieurs langues. Aujourd'hui, enseigner une nouvelle langue, c'est permettre à l'étudiant d'acquérir de nouvelles compétences, l'aider à maîtriser de nouveaux outils linguistiques. C'est aussi former les citoyens de demain, à devenir acteurs de leurs choix et de leurs projets. C'est, au final, les préparer à participer pleinement au développement de la région et du pays.

L'objectif de ce cours est de faire acquérir à l'étudiant une solide connaissance de la langue arabe aussi bien à l'oral qu'à l'écrit en contexte professionnel.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Devoir sur table + participation en classe (évaluation orale)

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

- MARCHAND Arpine & MARCHAND Sévane, *Lexique bilingue de l'arabe des médias*. Paris : Editions – Ellipses, 2009.
- FRANJIE Lynne, *Kayfa Nakoul*, Vocabulaire thématique français-arabe / arabe-français. Paris : Editions – Ellipses, 2006.

UE 2 : Communiquer en langue étrangère B

Enseignement : Chinois : Langue professionnelle

Enseignant.e.s : Shi Lu

Volume horaire : 34h (TD)

Pré-requis :

Très bonne connaissance en langue chinoise

Compétence(s) visée(s) :

A la fin de cet enseignement, l'étudiant.e maîtrisera ses capacités de communication dans les situations spécifiques à la vie professionnelles.

Descriptif du cours :

Ce cours s'intéresse au monde du travail et à l'évolution de la société de consommation en Chine. A travers la presse et les études de cas, les étudiants développeront leur compréhension sur le marché des emplois et le comportement du consommateur chinois depuis la réforme économique. Ils maîtriseront la langue chinoise des affaires.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Contrôle continu (30%) et Devoir sur table à la fin du semestre (70%)

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

Documents sur Moodle

UE 2 : Communiquer en langue étrangère B

Enseignement : Espagnol : Langue professionnelle

Enseignant.e.s : Henry Hernández Bayter, Montserrat Rangel Vicente, David Pardo et Luis Salazar Perafán

Volume horaire : 34h (TD)

Pré-requis :

C1+

Compétence(s) visée(s) :

- comprendre sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou scientifique ou des instructions techniques.
- reformuler, synthétiser et argumenter, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, dans un style clair et structuré adapté aux circonstances (manuel, lettres, documents professionnels, rapports, articles spécialisés, etc.).
- maîtriser des interactions professionnelles spécifiques et/ou spécialisées liées aux domaines d'activité en lien avec la formation, notamment en termes d'argumentation, de négociation et de gestion d'une situation de conflit.
- identifier, comprendre et prendre en compte des facteurs culturels impliqués dans une interaction professionnelle, et adapter son discours en fonction.
- mobiliser du vocabulaire professionnel et spécialisé relatif aux domaines d'activité en lien avec la formation.

Descriptif du cours :

Cet enseignement est destiné à consolider les compétences relatives à la communication orale et écrite en espagnol du niveau C1+/C2- afin de faciliter les interactions en contexte professionnel, tout particulièrement dans les secteurs d'activité en lien avec la formation.

Les séances impliquent la mobilisation et exploitation de documents authentiques (écrits et oraux) dans le cadre de divers types d'exercices : exposés, interactions, réalisation et présentation d'un projet impliquant une mise en situation professionnelle, etc. Une attention particulière est accordée à l'acquisition et la mobilisation du vocabulaire spécialisé relatif aux domaines de formation, à la pratique de la synthèse à partir de textes académiques et/ou spécialisés des domaines en lien avec la formation et à la réalisation d'un projet en groupe impliquant une mise en situation professionnelle.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Cet enseignement est évalué par le biais de différents exercices oraux et écrits, dont un projet en groupe impliquant une mise en situation professionnelle.

Langue d'enseignement : Espagnol

Bibliographie sélective :

UE 2 : Communiquer en langue étrangère B

Enseignement : Français sur objectifs spécifiques : Langue professionnelle

Enseignant.e.s : Sophie Léchaugnette

Volume horaire : 34h (TD)

Pré-requis :

Niveau B2 en français

Compétence(s) visée(s) :

Lire et comprendre des articles de presses sur le monde du travail et la vie professionnelle en France

Discuter des enjeux sociaux et sociétaux des différents statuts professionnels

Commenter la presse et les émissions d'information audiovisuelles de manière critique

Décrypter une offre d'emploi et savoir y répondre efficacement

Rédiger un CV et enregistrer un CV vidéo

Rédiger des textes d'argumentation, des rapports, des synthèses, des notes de services, des textes à vocation commerciale (publicité)

Descriptif du cours :

Ce cours vous donne l'occasion de faire des recherches sur le secteur professionnel qui vous intéresse.

Vous suivrez la presse en langue française afin de constituer une documentation sur les grands enjeux pour l'avenir du secteur qui vous intéresse.

Vous vous familiarisez avec les émissions de radio en langue française portant sur la vie au travail à travers des témoignages et ou discussion.

Vous préparerez des présentations orales et/ou écrites afin d'informer vos lecteurs sur un sujet précis.

Le cours aborde d'un point de vue langagier les différentes formes de société (attention, ce n'est pas un cours de droit) et différents documents administratifs en usage dans le monde du travail en France.

Vous êtes invités à soumettre des documents écrits, oraux ou audio-visuels à votre enseignante pour que ce cours soit vraiment le vôtre et répondent à vos intérêts et besoin pour améliorer votre niveau en langue française, à l'oral comme à l'écrit, en expression comme en compréhension.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Remise d'un dossier qui reprendra, en approfondissant et en corrigeant d'éventuelles erreurs, des activités préparées en cours, par exemple des billets postés sur le FORUM du cours ou des présentations orales.

Reprendre ne veut pas dire "recopier". Il s'agit d'approfondir et compléter les analyses et discussions amorcées pendant les cours en allant plus loin dans la réflexion.

La qualité visuelle du document (présentation) est un élément de l'évaluation ainsi que l'utilisation du logiciel de traitement de texte.

La dernière page de votre dossier comportera une bibliographie professionnelle des documents et sources utilisées.

Toutes les **sources doivent obligatoirement être en langue française.**

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

Règles typographiques de bases (accessible en ligne)

<https://classetice.fr/IMG/pdf/fiche-typographie.pdf>

Pour revoir la conjugaison des verbes LE BESCHERELLE (format papier ou [en ligne](#))

UE 2 : Communiquer en langue étrangère B

Enseignement : Italien : Langue professionnelle

Enseignant.e.s : Antonella Mauri

Volume horaire : 34h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Création d'un dossier en langue italienne sur un sujet choisi par l'étudiant

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

On prendra en considération aussi bien la qualité que la quantité de travail fourni

Langue d'enseignement : Italien

Bibliographie sélective :

Notes de cours et indications fournies en cours d'année

UE 2 : Communiquer en langue étrangère B

Enseignement : Néerlandais : Langue professionnelle

Enseignant.e.s : Gert Meesters

Volume horaire : 34h (TD)

Pré-requis :

Avoir obtenu le niveau B1+ du Cadre européen

Compétence(s) visée(s) :

présenter un sujet complexe en néerlandais à l'oral et par écrit, comprendre la plupart des textes d'un registre journalistique ou d'une difficulté comparable, comprendre la plupart des émissions néerlandophones

Descriptif du cours :

Les étudiants apprendront :

- à faire une présentation correcte en néerlandais (en ce qui concerne la langue, mais aussi plus globalement)
- à écrire des textes complexes en néerlandais
- à corriger leurs propres textes
- à trouver des stratégies pour comprendre des textes difficiles
- à comprendre des accents divers

Les documents qui servent de base viendront de la presse écrite généraliste ou d'émissions adaptées.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Chaque travail fait partie de l'évaluation. L'étudiant a souvent l'occasion d'améliorer son travail. Dans ce cas, la progression fait partie de l'évaluation.

Langue d'enseignement : néerlandais

Bibliographie sélective :

Documents disponibles sur Moodle.

UE 2 : Communiquer en langue étrangère B

Enseignement : Polonais : Langue professionnelle

Enseignant.e.s :

Volume horaire : 34h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 2 : Communiquer en langue étrangère B

Enseignement : Portugais : Langue professionnelle

Enseignant.e.s :

Volume horaire : 34h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 2 : Communiquer en langue étrangère B

Enseignement : Russe : Langue professionnelle

Enseignant.e.s : CHERENKO

Volume horaire : 34h (TD)

Pré-requis :

L'étudiant doit maîtriser les techniques d'expression apprises en M1, tant générales que professionnelles; il doit avoir développé ses connaissances culturelles théoriques sur la Russie et les comportements sociétaux des Russes. Il doit maîtriser en français les concepts clés des domaines liés à son parcours de master.

Compétence(s) visée(s) :

A la fin de cet enseignement, l'étudiant devrait être capable de lire des articles de presse et des rapports professionnels ou scientifiques sur des questions de la société contemporaine, dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue, de comprendre la plupart des textes contemporains non spécialisés, de repérer le vocabulaire général et spécialisé à son parcours et d'élaborer son propre répertoire de vocabulaire. Il devrait pouvoir comprendre un document oral monologal long (15 à 30 minutes) sur un sujet qu'il domine lui-même, ainsi qu'un échange entre plusieurs locuteurs natifs. Il devrait être capable d'interagir avec plusieurs interlocuteurs natifs, de présenter un dossier à l'écrit comme à l'oral en argumentant. Il devrait savoir adapter son discours (forme et contenu) à son interlocuteur russophone, francophone ou allophone.

Descriptif du cours :

Le cours approfondira les connaissances et compétences acquises en M1. Il sera organisé en plusieurs parties : lexique professionnel spécialisé en fonction des parcours des étudiants (commerce international, logistique, douanes, négociation internationale, tourisme, relations interculturelles, diplomatie, etc.) ; structures syntaxiques afférentes à la langue professionnelle de ces domaines ; poursuite du travail sur la manière de mener un échange professionnel avec un ou des interlocuteurs russophones en langue russe avec la prise en compte des spécificités linguistiques, culturelles, comportementales ; rédaction de notes de synthèse à partir de documents authentiques en rapport avec les relations internationales. Le travail de compréhension de l'écrit et de l'oral se fera sur la base de documents authentiques écrits, audios et / ou vidéos. Des simulations de mise en situation professionnelle permettront aux étudiants de pratiquer la langue dans des conditions proches de celles de la vie active.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

L'étudiant présentera à l'écrit (3 pages) et à l'oral (10 minutes) un dossier qu'il aura constitué à partir de sources diverses pertinentes (5 sources différentes), il saura argumenter ses choix et ses points de vue et réagir à des points de vue opposés. Il sera en capacité de rédiger un compte rendu synthétique des débats.

Langue d'enseignement : Russe et français

Bibliographie sélective :

- BOUVIER-VASHCHENKO A., 2015, *Manuel de russe commercial*, Paris, Ellipses.
- Cercle KONDRATIEFF, 2011, *Bien communiquer avec vos interlocuteurs russes*, Paris, AFNOR éditions.
- Grevisse M. et Goosse A., *Le bon usage, Grammaire française*, Bruxelles, De Boeck – Duculot (quelle que soit l'édition).
- KARNYCHEFF A., SELAUDOUX M.-J., Tuja N., 2002, *Lexique du russe des affaires*, Paris, Ellipses.
- KOR CHAHINE I. et ROUDET R., 2003, *Grammaire russe. Les structures de base*, Paris, Ellipses.
- MEUNIER C., 2003, *Grammaticalement correct ! Grammaire russe alphabétique*, Paris, Ellipses.
- PEREVERZEVA-CAUX E., 2012, *Le russe des affaires au quotidien*, Paris, Ellipses.
- ROUDET R., 2016, *Grammaire russe, 2. Syntaxe*, Paris, Institut d'Etudes slaves.
- TOKMAKOV A. et BERTRAND P., 2011, *Tout le russe professionnel*, Studyrama-Vocatis.
- Le *Petit Robert*.

et différentes livraisons de la *Revue russe*.

UE 2 : Communiquer en langue étrangère B

Enseignement : Suédois : Langue professionnelle

Enseignant.e.s : Spasa Ratkovic

Volume horaire : 34h (TD)

Pré-requis :

M1

Compétence(s) visée(s) :

Approfondir les connaissances de la langue suédoise et les appliquer dans des situations en lien avec la société suédoise et aux futurs métiers des étudiants.

Descriptif du cours :

Nous poursuivons les acquis de M1 pour développer et approfondir les connaissances, améliorer l'expression orale et écrite et gagner davantage d'autonomie dans le travail. Les étudiants développent une réflexion active par rapport aux sujets d'actualité et ceux qui concernent leur futur métier.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Exercices écrits et oraux

Langue d'enseignement : suédois

Bibliographie sélective :

Articles de la presse, extraits de livres, matériel audiovisuel.

UE 3 : Appréhender les cultures et sociétés

Enseignement : Allemand : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s : Alfred STRASSER

Volume horaire : 17h (TD)

Pré-requis :

B2

Compétence(s) visée(s) :

Comprendre sans trop de difficultés une émission de télévision ou de radio, une vidéo ou un documentaire.

Savoir en rendre compte à l'écrit sous forme d'un résumé structuré ou oralement devant le groupe.

Défendre un projet collectif.

Descriptif du cours :

Au début du semestre, les étudiants se mettront d'accord sur une thématique actuelle qui sera traitée de façon approfondie. Ils contribueront aux débats selon un angle d'attaque correspondant à leur spécialisation (économique, technique ou culturelle) en présentant des documents et en intervenant devant le groupe.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Les étudiants seront évalués sur leur participation à la discussion de la thématique choisie, sur leur exposé, ainsi que sur un résumé écrit des différentes contributions présentées.

Langue d'enseignement : allemand

Bibliographie sélective :

Lecture régulière de la presse allemande

UE 3 : Appréhender les cultures et sociétés

Enseignement : Anglais : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s :

Volume horaire : 17h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 3 : Appréhender les cultures et sociétés

Enseignement : Arabe : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s : Bachir DAHMANI

Volume horaire : 17h (TD)

Pré-requis :

Aucun

Compétence(s) visée(s) :

À la fin de cet enseignement, l'étudiant.e devrait être capable de définir le monde arabe à travers plusieurs domaines sociaux, culturels, économiques, politiques et historiques.

Descriptif du cours :

Dans la suite du M1, ce séminaire a pour objectif de définir le monde à travers plusieurs domaines :

- un survol rapide de l'histoire du monde arabe du Moyen Âge à nos jours.
- le monde arabe actuel entre tradition et modernité : sociétés, langue, culture.

Parmi les sujets importants, nous évoquerons :

- naissance de la civilisation islamique et son évolution ;
- Le rôle de la diaspora dans le développement de la région ;
- Présentation du Monde arabe moderne et contemporain pour donner aux étudiants un panorama des principales caractéristiques politiques, sociales, culturelles et économiques ;

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Contrôle sur table et/ou exposé

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

- Albert Hourani, 1993, Histoire des peuples arabes, Paris, Seuil.
- Georges Corm, 2007, Histoire du Moyen-Orient : de l'Antiquité à nos jours, La Découverte.
- Georges Corm, 2015, Pensée et politique dans le monde arabe, contextes historiques et problématiques, XIXe-XXI siècle, Paris, La Découverte.
- Mathieu Guidère, 2015, Atlas de pays arabes, des révolutions à la démocratie ?, Paris, Autrement.

UE 3 : Appréhender les cultures et sociétés

Enseignement : Chinois : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s : Corinne Bricmaan

Volume horaire : 17h (TD)

Pré-requis :

Connaissance approfondie de la langue chinoise

Compétence(s) visée(s) :

A la fin de cet enseignement, l'étudiant.e sera capable de conjuguer les versants linguistiques et culturels du chinois. Il/elle sera ainsi capable d'envisager la culture comme un élément à part entière de la communication et des comportements individuels ou collectifs, privés ou publics. Le cours invite ainsi l'étudiant.e à réfléchir aux forces modelant la société chinoise contemporaine.

Descriptif du cours :

Au fil d'exemples du discours et des habitus culturels chinois, l'étudiant.e maîtrisera les composantes d'une communication et d'un comportement culturellement appropriés, tout en développant sa prise de conscience et ses connaissances en matière de pensée, valeurs et systèmes de croyance chinois. Chaque thème sera abordé au regard de l'actualité. Il soulignera ainsi les questions et enjeux majeurs de la Chine contemporaine.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Devoir écrit sur table à la fin du semestre

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

Documents de travail sur Moodle et/ou distribués en cours

UE 3 : Appréhender les cultures et sociétés

Enseignement : Espagnol : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s : Martinez Marie-Véronique

Volume horaire : 17h (TD)

Pré-requis :

savoir analyser une image / connaître les forces et les faiblesses du secteur choisi / créativité

Compétence(s) visée(s) :

A la fin de cet enseignement, l'étudiant.e devrait être capable de mesurer les enjeux culturels dans les représentations qui sont données d'un territoire (MPT), d'un produit commercial (ANI et TCI) ou d'un peuple (RICHI).

Descriptif du cours :

Afin de mieux appréhender les enjeux commerciaux (ANI et TCI), touristiques (MPT) et culturels (RICHI) du monde hispanophone (liens Espagne / Amérique latine), une réflexion sera menée sur les objectifs des publicités commerciales (gastronomie), de la communication touristique (territoires à réinventer), de la représentation sociétale créée par des artistes latino-américains contemporains (fresques et art des rues).

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

En fonction du domaine de prédilection, choix d'une publicité ou d'une œuvre d'art : il s'agira d'analyser, dans un premier temps, comment elle s'adresse à un public cible ; dans un deuxième temps, le public cible sera redéfini et l'analyse montrera comment le support doit s'adapter. Remise d'un travail écrit et présentation orale.

Langue d'enseignement : Espagnol

Bibliographie sélective :

Communiquée en cours

UE 3 : Appréhender les cultures et sociétés

Enseignement : Français sur objectifs spécifiques : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s : KLIMPT Benoit

Volume horaire : 17h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 3 : Appréhender les cultures et sociétés

Enseignement : Italien : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s : Mauri Antonella

Volume horaire : 17h (TD)

Pré-requis :

Bonne culture générale

Compétence(s) visée(s) :

Connaître et reconnaître les enjeux politiques, économiques et sociaux actuels

Descriptif du cours :

La « question territoriale » semble, de nos jours, prendre de plus en plus d'importance, et ce séminaire a comme objectif d'analyser les situations de tentation séparatistes en Italie et en Europe. Nous allons prendre en compte les relations entre identités régionales et identités nationales du point de vue politique, historique, culturel, religieux et linguistique, et voir comment cela peut créer des clivages très importants même à l'intérieur d'un territoire relativement restreint. L'analyse portera aussi sur la tendance à voir les « petites patries » comme une opposition active à la mondialisation qui, pour certains, représente une menace réelle et conduit à une déstabilisation sociétale, aussi bien du point de vue identitaire qu'économique et culturel.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Dossier. L'enseignante donnera aux étudiants tous les détails concernant les barèmes et les modalités de contrôle lors de la première séance.

Langue d'enseignement : français

Bibliographie sélective :

BECELLONI Antonio & GROPPPO Bruno, 2006, « Mémoires oubliées, mémoires ravivées : l'identité de l'Italie contemporaine en question », in Sociétés & Représentations, n° 22, Paris, Presses de la Sorbonne, p. 32-48.

TÉTART Franck, 2010, « Les nationalismes "régionaux" en Europe, facteur de fragmentation spatiale ? », in L'Espace Politique n° 11, URL : <https://espacepolitique.revues.org>

UE 3 : Appréhender les cultures et sociétés

Enseignement : Néerlandais : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s : Liesa Caset

Volume horaire : 17h (TD)

Pré-requis :

Avoir obtenu le niveau B1+ du Cadre européen

Compétence(s) visée(s) :

comprendre et analyser le contexte actuel en Belgique et aux Pays-Bas, présenter les questions actuelles par écrit et à l'oral, en français et en néerlandais

Descriptif du cours :

On travaillera ensemble sur quelques dossiers de l'actualité belge et néerlandaise. On lira des documents récents et authentiques, on écoutera et regardera des émissions authentiques. Parmi les dossiers choisis les dernières années, il y a par exemple : les Néerlandais dans le commerce international, les conséquences de la réduction obligatoire de l'azote pour la société néerlandaise, la politique de la drogue aux Pays-Bas, l'emploi en Flandre, la problématique de l'énergie en Belgique et aux Pays-Bas, la Belgique comme pays de la bière, la mobilité, des modèles économiques alternatives,...

Les étudiants pourront contribuer au choix des dossiers, élargir ceux-ci et présenter leurs contributions à la classe. A la fin de chaque dossier, chaque étudiant fait une synthèse écrite.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Chaque travail fera partie de l'évaluation. Souvent, l'étudiant aura l'occasion d'améliorer son travail. Dans ce cas, la progression est partie intégrante de la note.

Langue d'enseignement : néerlandais

Bibliographie sélective :

Documents disponibles sur Moodle

UE 3 : Appréhender les cultures et sociétés

Enseignement : Polonais : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s :

Volume horaire : 17h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 3 : Appréhender les cultures et sociétés

Enseignement : Portugais : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s :

Volume horaire : 17h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 3 : Appréhender les cultures et sociétés

Enseignement : Russe : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s : Galstyan Garik

Volume horaire : 17h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

analyser l'environnement national et international d'une organisation, communiquer en français et en russe, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Différents aspects des mutations des sociétés de l'étranger proche de la Russie seront abordés par l'étude des documents audiovisuels et des articles de presse tirés de l'actualité. Une place centrale est réservée à la Russie, à son positionnement régional et international. L'objectif de l'enseignement est de développer la réflexion sur les sociétés contemporaines de l'espace postsoviétique et de perfectionner la capacité des étudiants à s'exprimer correctement en langue russe, principalement à l'oral, sur les thèmes abordés en cours.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

présentation orale des dossiers

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

De Tinguy, Anne (dir.), *La Russie dans le monde*, CNRS Editions, Paris, 2018

Marchand, Pascal, *Géopolitique de la Russie : une nouvelle puissance en Eurasie*, PUF, Paris, 2014

Marchand, Pascal, *Atlas géopolitique de la Russie : une nouvelle puissance en Eurasie*, Autrement, Paris, 2019

Mongrenier, Jean-Sylvestre et Thorn, Françoise, *Géopolitique de la Russie*, PUF, Que sais-je ? Paris, 2018

Pinot, Anne et Réveillard, Christophe (dir.), *Géopolitique de la Russie. Approche pluridisciplinaire*, L'Harmattan, Paris, 2019

Pinot, Anne et Réveillard, Christophe (dir.), *Russie d'hier et d'aujourd'hui. Perceptions croisées*, L'Harmattan, Paris, 2016

Radvanyi, Jean (dir.), *Les états postsoviétiques : identités en construction, transformations politiques, trajectoires économiques*, Paris, A. Colin, 2011

Verluisse, Pierre (dir.), *Histoire, géographie et géopolitique de la Russie et de ses frontières*, Diploweb, Paris, 2018

UE 3 : Appréhender les cultures et sociétés

Enseignement : Suédois : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s :

Volume horaire : 17h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Analyser les enjeux économiques 1 : Francophonie

Enseignant.e.s : Olivier Blamangin

Volume horaire : 20h (CM)

Pré-requis :

- Niveau d'anglais suffisant pour lire, comprendre et discuter des documents scientifiques
- Fondamentaux en économie générale, économie internationale, économie monétaire

Compétence(s) visée(s) :

Comprendre et analyser les enjeux économiques de la zone francophone.

Lire, comprendre et dégager les principaux enjeux de travaux de recherche scientifique dans le domaine économique

Descriptif du cours :

Les relations économiques entre la France et les espaces francophones d'Afrique subsaharienne

Le séminaire se propose d'étudier et d'analyser l'évolution des relations économiques entre la France et les espaces francophones d'Afrique subsaharienne. En quoi ces relations sont-elles singulières ? Dans quelle mesure et de quelle façon l'héritage colonial et post-colonial est-il toujours structurant ? Mais aussi et surtout comment les évolutions des marchés mondiaux et des sociétés africaines, l'arrivée de nouveaux acteurs économiques émergents (Chine, Brésil, etc.), les processus d'intégration régionale ou, en miroir, les mutations de l'outil industriel hexagonal impactent – ou non – ces relations ? Les discussions permettront d'aborder successivement l'insertion de l'Afrique francophone dans le marché mondial et sa place actuelle dans les chaînes de valeur, l'avenir du franc CFA, l'évolution de l'aide publique française et les crises de la dette, les investissements hexagonaux en Afrique et les bouleversements des relations commerciales entre la France et ses anciennes colonies.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Chaque étudiant.e rédigera une note de synthèse (10 000 signes, hors bibliographie) sur un thème choisi en concertation. Elle/il mobilisera les apports de connaissances du séminaire et ses propres lectures pour mettre le sujet en perspective avec la problématique traitée.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

Borrel Th., Boukari-Yabara A., Collombat B., Deltombe Th. (Dir.), *L'empire qui ne veut pas mourir : une histoire de la Françafrique*, Seuil, Paris, 2021

Cottet Ch., Giraud G., Tremel L., « L'Afrique des transitions », in CEPII, *L'économie mondiale 2019*, La Découverte, Paris, 2018, p. 99-114. http://www.cepii.fr/PDF_PUB/em/2019/em2019-07.pdf

Gaymard H., *Relancer la présence économique française en Afrique : l'urgence d'une ambition collective à long terme*, rapport au Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et au Ministre de l'Economie et des Finances, avril 2019. [https://www.economie.gouv.fr/files/files/2019/PDF/Relancer_la_presence_economique_francaise_en_Afrique - Rapport de M. Herve Gaymard.pdf?v=1598601143](https://www.economie.gouv.fr/files/files/2019/PDF/Relancer_la_presence_economique_francaise_en_Afrique_-_Rapport_de_M._Herve_Gaymard.pdf?v=1598601143).

Hugon Ph., « La politique économique de la France en Afrique. La fin des rentes coloniales ? », *Politique africaine*, n°105, 2007, p. 54-69.

DOI : <https://10.3917/polaf.105.0054>. <https://www-cairn-info.inshs.bib.cnrs.fr/revue-politique-africaine-2007-1-page-54.htm>.

Marseille J., *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Albin Michel, Paris, 1984 [rééd. 2005]

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Analyser les enjeux économiques 2 : Monde anglophone

Enseignant.e.s : Vatanpour Sina

Volume horaire : 20h (CM)

Pré-requis :

Bon niveau d'Anglais. Connaissances de base de la société et économie américaine

Compétence(s) visée(s) :

Comprendre le système économique américain d'aujourd'hui.

Descriptif du cours :

The American Economic Republic: Major Economic Events and Foreign Trade

Ce séminaire se consacrera à la culture et à la civilisation économique aux États-Unis, notamment au rôle prépondérant que tient l'argent dans l'imaginaire Américain. Le séminaire tracera les événements majeurs de l'Histoire économique des États-Unis et se penchera sur les problèmes socio-économiques contemporains. Nous nous pencherons de près sur les échanges internationaux et ses liens avec la politique étrangère américaine. Nous nous concentrerons plus particulièrement sur la période de présidence de Donald Trump et les nouvelles mesures mises en place par rapport à l'Union Européenne, la Chine le Canada, et les autres pays d'Amérique.

Des extraits de films et de textes seront utilisés comme supports afin de mieux situer les sujets économiques dans leurs contextes historiques et sociologiques.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : Anglais

Bibliographie sélective :

Joseph Stiglitz, *Globalization and its Discontent*, Penguin Books, 2002.

Joseph Stiglitz, *The Price off Inequality*, Penguin Books, 2012

Galbraith, John Kenneth, *The Great Crash 1929*, Houghton Mifflin Company, Boston, 1954

Galbraith, John Kenneth, *A Journey Through Economic Time*, Houghton Mifflin Co., Boston, 1994

Horowitz, Daniel, *The Morality of Spending – Attitudes Toward the Consumer Society in America, 1875-1940*, Ivan R. Dee Publisher, Chicago, 1985

Kain, John F. (Ed.), *Race and Poverty – The Economics of Discrimination*, Prentice-Hall, New Jersey, 1969

Lee, Susan P. & Passel, Peter, *A New Economic View of American History*, Norton, New York, 1979

Markusen, Ann & Yudken, Joel, *Dismantling the Cold War Economy*, Harper Collins Publishers, 1992

Noullhat, Y. H., *Evolution économique des Etats-Unis du milieu du 19ème. siècle à 1914*, Sedes, Paris, 1982

Whaples, Robert & Betts, Dianne C. (Ed.), *Historical Perspectives on the American Economy*, Cambridge University Press, Cambridge, 1995

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Analyser les enjeux économiques 3 : Espace post-soviétique

Enseignant.e.s : Galstyan Garik

Volume horaire : 20h (CM)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Ces séminaires porteront sur l'étude et l'analyse de la transition économique (de l'économie administrée à l'économie de marché) que les pays de l'espace en question ont connue après la chute de l'URSS. Seront abordés certains problèmes chroniques (part importante de l'économie souterraine, corruption, caractère oligarchique de l'entrepreneuriat, blanchiment d'argent (fuite des capitaux), imperfection du cadre juridique des affaires, faiblesses structurelles) qui freinent le développement économique. L'analyse portera également sur les types de consommation et sur les différents comportements des consommateurs dans le cadre du boom de la consommation post-soviétique.

La Fédération de Russie, l'État phare de cet espace, a une place particulière et atypique parmi le concert des pays dits émergents. En quoi consiste cet atypisme, sa singularité ? Comment les immenses réserves naturelles de son sous-sol deviennent malédiction et font que le pays n'en tire pratiquement pas de profits pour moderniser son économie et investir dans l'innovation ? Seront également abordés le processus d'intégration économique post-soviétique et les conséquences des sanctions économiques mises en place par l'Occident contre la Russie depuis 2014.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Analyser les enjeux géopolitiques 4 : Afrique et Moyen-Orient

Enseignant.e.s : Fardjaoui Boualem

Volume horaire : 20h (CM)

Pré-requis :

Aucun

Compétence(s) visée(s) :

A la fin de cet enseignement, l'étudiant.e devrait maîtriser les principaux enjeux géopolitiques des deux régions, Afrique et M-O.

Descriptif du cours :

En introduction, le séminaire présente l'Afrique et le Monde arabe modernes et contemporains afin de dresser aux étudiants un panorama des principales caractéristiques politiques, sociales, culturelles et économiques avant d'aborder des questions plus pointues :

- Présentation des principales puissances et des organisations régionales: éléments historiques, éléments géographiques ;
- Pouvoir et politique : Systèmes politiques, courants politiques, idéologies ;
- Guerre et Paix : conflits territoriaux, interethniques, interconfessionnels ;
- Sociétés arabes : organisation sociale (tribus et clans), minorités ethniques et religieuses, réfugiés, diasporas ;
- Économie et développement : ressources, productions, développement humain ;
- Culture : littérature, cinéma, musique, médias.

Le séminaire se focalisera ensuite sur des thèmes plus spécifiques tels que « L'alimentation comme enjeu géopolitique ou la question de sécurité alimentaire », « Les relations de l'Occident, surtout USA comme acteur principal, avec certains pays du Moyen-Orient », « Les conflits israélo-arabes » ou encore le « conflit entre Arabie-Saoudite et l'Iran ».

Mots clés : hydrocarbures, frontières, économie, ressources en eau, agriculture, relations internationales, Histoire moderne et contemporaine.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Contrôle sur table et/ou exposé.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

Une liste est donnée au début du séminaire.

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Analyser les enjeux géopolitiques 5 : Europe

Enseignant.e.s : Morival Yohann

Volume horaire : 20h (CM)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

comprendre les enjeux géopolitiques en Europe; analyser le fonctionnement politique de l'Union européenne; acquérir un esprit critique; identifier les acteurs géopolitiques européens.

Descriptif du cours :

Le cours aborde 4 enjeux géopolitiques actuels pour l'Europe :

- 1) L'unification inaboutie de l'Europe et ses frontières
- 2) La crise démocratique de l'Union Européenne
- 3) Le « Soft power » européen : fonctionnement et concurrence.
- 4) L'Union européenne et les difficultés de l'action internationale à 27.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

1 revue de presse

1 Examen sur table

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

Antoine Vauchez, Démocratiser l'Europe, Seuil, 2014.

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Analyser les enjeux interculturels 6 : Asie

Enseignant.e.s : Yangjie Zhao

Volume horaire : 20h (CM)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Titre du séminaire : Genre et sexualité en Asie de l'Est ;

Type du séminaire : Thématique ;

Descriptif :

Mots-clés : genre ; sexualité ; représentation ; subjectivité ; intersectionnalité ; Histoire.

Ce séminaire de 10 séances s'inscrit dans l'observation et la réflexion de la condition des femmes et des homosexuels en Asie de l'Est.

L'objectif étant de contextualiser le regard porté sur les sociétés asiatiques de l'Est, ce séminaire prend pour point de départ une analyse du confucianisme dont l'influence est profonde et le rôle est primordial pour comprendre le problème du genre et de la sexualité, et arrive jusqu'aux mouvements #MeToo et mariage du même sexe. Afin de mieux cerner le sujet hétérogène, des supports variés (cinéma, nouvelles, romans, musique, articles de presse, articles de recherche...) seront proposés. L'enquête du séminaire cherche à dépasser les représentations toutes faites et souvent univoques, et sonde la subjectivité des femmes et des homosexuels dans ces sociétés.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Un exposé sur un des thèmes proposés (50%)

Une évaluation écrite (50%)

Langue d'enseignement : français

Bibliographie sélective :

CHO, Nam-joo, *Kim Jiyoung, née en 1982*, trad. par Pierre Bisiou et Kyungran Choi, Paris, NiL, 2020.

CHOU, Wah-shan, *Tongzhi: Politics of Same-Sex Eroticism in Chinese Societies*, New York, Routledge Taylor & Francis Group, 2000.

HE-YIN, Zhen, *La Revanche Des Femmes : Et Autres Textes*, trad. par Pascal Vacher, Toulouse, Éditions de l'Asymétrie, 2017.

KO, Dorothy, *Cinderella's sisters: a revisionist history of footbinding*, Berkeley, University of California Press, 2005.

KO, Dorothy, HABOUSH, JaHyun Kim et PIGGOTT, Joan R (dir.), *Women and Confucian Cultures in Premodern China Korea and Japan*, Berkeley, University of California Press, 2003.

UENO, Chizuko, *Une idéologie pour survivre – Débats féministes sur violence et genre au Japon*, Dijon, Les Presses du réel, 2021.

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Analyser les enjeux interculturels 7 : Monde hispanophone et lusophone

Enseignant.e.s : Henry Hernández Bayter, Domingo García Garza

Volume horaire : 20h (CM)

Pré-requis :

Aucune connaissance préalable n'est requise.

Compétence(s) visée(s) :

- acquérir et développer une réflexion critique sur les enjeux interculturels des aires géographiques hispanophones et lusophones.

Descriptif du cours :

Ce cours porte sur la manière dont les « institutions informelles » (associées à la culture ou à la tradition) renforcent le fonctionnement de la démocratie en Amérique latine. Bien que certaines institutions informelles puissent détériorer la qualité démocratique, une diversité des pratiques politiques incite les acteurs à se conformer aux règles du jeu (la tenue d'élections régulières, procédures, travail législatif) et assure la performance et la stabilité des régimes politiques. Les règles non écrites et socialement partagées permettent d'expliquer le fonctionnement des démocraties latino-américaines considérées comme étant dysfonctionnelles. Ces règles renforcent et complètent la démocratisation entamée depuis les années 1980. Il sera question dans ce cours de s'interroger sur le rôle joué par quatre types d'institutions informelles : complémentaires, concurrentes, accommodante et substitutives.

Mots-clés : Amérique latine, démocratie, politique, institutions informelles, règles du jeu.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Une note critique écrite en espagnol sur un des thèmes abordés en cours (au choix), ou bien un résumé du cours écrit en espagnol (2-3 pages).

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

Bibliographie :

Gretchen Helmke & Steven Levitsky, « Informal Institutions and Comparative Politics: A Research Agenda », *Perspectives on Politics*, vol. 2, n° 4, dec., 2004, pp. 725-740.

Gretchen Helmke & Steven Levitsky, *Informal Institutions & Democracy. Lessons from Latin America*, Baltimore, John Hopkins University Press, 2006.

María Victoria Murillo, Steven Levitsky & Daniel Brinks, *La ley y la trampa en América latina. Por qué optar por el debilitamiento institucional puede ser una estrategia política*, Buenos Aires, Siglo XXI, 2021.

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Méthodologie de la recherche

Enseignant.e.s : Cédric Courtois et Montserrat Rangel Vicente

Volume horaire : 4h (2h CM, 2h TD)

Pré-requis :

Bon niveau de français

Compétence(s) visée(s) :

- Citer correctement des sources bibliographiques
- Définir une problématique
- Repérer la structure argumentative d'un texte académique ou spécialisé
- Confronter l'information de plusieurs documents pour en faire la synthèse structurée

Descriptif du cours :

Ce module sera consacré à l'étude et la pratique de la synthèse de documents afin d'acquérir cette compétence essentielle aux études universitaires et à la vie professionnelle. Exemples à l'appui, la méthodologie de la synthèse y sera traitée en détail. Une attention particulière sera portée à la distinction entre les notions de *thème* et de *problématique*.

Les étudiant·es mettront à profit cette compétence non seulement dans leurs cours et séminaires, mais également lors de leur stage en milieu professionnel.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Cette matière ne fait pas l'objet d'une évaluation autonome. Les compétences travaillées seront mobilisées, et éventuellement évaluées, dans d'autres enseignements de la formation, telles que la pratique de la langue professionnelle ou les séminaires, ainsi que dans le rapport de stage.

Langue d'enseignement : français

Bibliographie sélective :

Fayet, M. Et Commeignes, J.-D., *Faites une synthèse!*, Paris : Dunod, 2012.

Etudoc. Méthodologie documentaire et traitement de l'information à l'Université Paris 8, *Cours 8 – la synthèse de documents ; travail sur les blogs* [en ligne]. URL : <https://etudoc.wordpress.com/about/plan-des-cours/cours-11/>

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Séminaire transversal 1 : Branding

Enseignant.e.s : Longo Cristina

Volume horaire : 10h (CM)

Pré-requis :

Maîtriser les fondamentaux du marketing

Compétence(s) visée(s) :

- Connaître les étapes de création d'une marque ;
- Analyser les stratégies de gestion de marques ;
- Explorer les rôles endossés par la marque dans la société d'aujourd'hui.

Descriptif du cours :

Les étudiant.e.s seront amené.e.s à jouer le rôle de brand managers afin d'apprendre à développer les composantes du capital-marque et à gérer un portefeuille de marques.

Les étudiant.e.s seront exposé.e.s aux évolutions récentes du management de la marque, étant donné qu'elle n'est plus qu'un outil commercial mais un moyen d'expression idéologique. La marque représente une source de création de valeur pour les différentes parties prenantes de l'entreprise. Par conséquent, il est important d'intégrer ses responsabilités sociales et environnementales dans sa gestion.

Digitalisation omniprésente et croissance du pouvoir des consommateurs sont parmi les enjeux critiques dont les brand managers doivent s'occuper.

En analysant des exemples dans des secteurs différents, les étudiant.e.s vont réfléchir sur des stratégies qui favorisent un fort résonnement de la marque avec ses consommateurs, en considérant les mutations continues de l'ère digitale.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Analyse d'une marque au choix et développement de préconisations managériales visées à améliorer les stratégies. Création d'une présentation PowerPoint en anglais à déposer sur la plateforme Moodle.

Langue d'enseignement : Anglais

Bibliographie sélective :

- Aaker, David A. (2010), *Brand Relevance: Making Competitors Irrelevant*, San Francisco (CA) : Jossey-Bass A Wiley Imprint ;
- Aaker, David A. (2014), *Aaker on Branding: 20 Principles that Drive Success*, New York (NY) : Morgan James Publishing ;
- Holt, Douglas B. (2004), *How brands become icons : the principles of cultural branding*, Boston (MA) : Harvard Business School Press ;
- Lai, Chantal et Isabelle Aimé (2016), *La marque*, 3ème édition, Paris : Dunod ;
- Pike, Andy (2011), *Brands and branding geographies*, Cheltenham (UK) : Edward Elgar ;
- Schroeder Jonathan E. et Miriam Salzer-Mörling (2005), *Brand culture*, London : Routledge ;
- Wipperfürth, Alex (2006), *Brand Hijack: marketing without marketing*, London : Penguin Books Ltd.

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Séminaire transversal 2 : Monde arabe vu par l'occident

Enseignant.e.s : Bachir Dahmani, Emmanuel Persyn

Volume horaire : 10h (CM)

Pré-requis :

aucun

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

La relation entre le Monde arabo-musulman et l'Occident ne date pas d'aujourd'hui. Celle-ci est très ancienne et perdure depuis la nuit des temps. Ces deux entités n'ont jamais cessé de se côtoyer, ni de s'opposer, ou d'échanger et de s'influencer.

C'est ainsi que suite à l'expédition militaire de Napoléon Bonaparte en Egypte (1798-1801) et à l'effritement de l'Empire ottoman (1908-1924), le Monde arabo-musulman sort de ses contradictions et luttes internes et entreprend l'intensification de ses échanges avec l'Occident. D'abord à travers le canal diplomatique et ensuite via le commerce. Aussi la suprématie économique, industrielle et militaire occidentale change-t-elle la nature des liens entre les deux blocs. En effet, les relations de coopération deviennent vite des relations de domination et aboutissent à la colonisation de l'Afrique du Nord, de la Syrie, du Liban et de l'Irak. Ces relations tumultueuses n'ont cependant pas pu freiner les échanges et le brassage ethnique, culturel et social entre les personnes issues de l'immigration en Europe et celles européennes.

L'objectif de ce séminaire est de faire acquérir à l'étudiant une solide connaissance de certains aspects socioculturels, politiques et économiques du monde arabe avec sa multiplicité, ses problématiques et ses rapports au monde, à "l'autre".

Pour cela nous proposons cinq séances de deux heures chacune qui font appel à la fois à l'histoire récente et moderne, ouvrir un espace d'analyse et de débat sur des questions sensibles liées aux facteurs de blocage notamment le processus de paix au Moyen-Orient.

Il s'agit en l'occurrence de donner à l'étudiant la capacité d'analyser et de commenter les plus grandes problématiques humaines en général, afin qu'il ne reste pas enfermé dans sa propre certitude.

Les participants seront invités à préparer une bibliographie, un bref exposé et une note de synthèse sur un sujet de leur choix en lien avec le séminaire.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Exposé sur le contenu des cours de 6 pages.

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

- AMGHAR Samir, 2008, «La France face au terrorisme islamique : une typologie du salafisme jihadiste», Dans Qu'est-ce que le salafisme? Paris, Presses Universitaires de France, 288 p.
- AMGHAR Samir, 2012, *Les islamistes au défi du pouvoir. Evolutions d'une idéologie*, Paris, Michalon, 208 p.
- BALTA Paul, 1991, *Civilisations et Sociétés*, Paris, Éditions du Rocher, 296 p.
- CHAUTARD Sophie, 2003, *Conflits au Proche et au Moyen-Orient*, Maxi-Livres, 212 p.
- CORM Georges, 2015, *Pensée et politique dans le monde Arabe*, Paris, La Découverte, 346 p.
- FILIU Jean-Pierre, 2015, *Qui est Daech?*, avec MORIN Edgar, DEBRAY Régis, KEPEL Gilles, ONFRAY Michel, WZBER Olivier, RUFFIN et BENJELOUN Tahar, Paris, Philippe Rey, 96 p.
- FILIU Jean-Pierre, 2017, *Le miroir de Damas*, Paris, La Découverte, 288 p.
- GUIDERE Mathieu, 2011, *Le Choc des révolutions arabes*, Paris, Autrement, 210p.
- GUIDERE Mathieu & FRANJIE Lynne, 2013, *Atlas des pays arabes*, Paris, Autrement, 96 p.
- HUGO Philippe, 2013, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, A. Colin, 128 p.
- KASSAB Mohamed Yacine, 2005, *L'Islam face au nouveau ordre mondial, "Après l'Irak à qui le tour ?"*, Alger, Palais du Livre, 294 p.
- KEPEL Gilles, 2002, *Chronique d'une guerre d'Orient*, Paris, Gallimard, 144 p.
- MEHALLA Samir, 2012, *Le Monde Arabe en point de mire*, Bejaia, Éditions Talantikit, 285 p.
- *LAURENS Henry, TOLAN Jhon & VEINSTEIN Gilles*, 2009, **L'Europe et l'islam : Quinze siècles d'histoire**. Paris, Odile Jacob, 482 p.
- TUVI Pierre, 2015, *Le Maghreb dans son contexte international*, Paris, Dauphin, 287 p.
- ZEGHAL Malika, 2005, *Les Islamistes marocains, le défi à la monarchie*, Paris, La Découverte, 332 p.
- ZEGHAL Malika, 2008, "Réformismes, islamismes et libéralismes religieux", in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, N°123: Intellectuels de l'islam contemporain. Nouvelles générations, nouveaux débats.

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Séminaire transversal 3 : Régime juridique de la femme au travail

Enseignant.e.s : Péru-Pirotte Laurence

Volume horaire : 10h (CM)

Pré-requis :

Le cours d'introduction au droit.

Compétence(s) visée(s) :

A la fin de cet enseignement, l'étudiant devrait être capable de :

- définir un projet de recherche thématique de type universitaire,
- rechercher les sources de droit du travail dans différents pays, les comprendre et les exploiter,
- comprendre ce qui fait la spécificité de la femme au travail,
- maîtriser le statut juridique de la femme dans différents États dont la France.
- dégager des comparaisons, des perspectives d'évolution et des préconisations.

Descriptif du cours :

Objectifs visés : Mener, par une étude comparative, une réflexion sur la situation et les perspectives d'évolution du régime juridique de la femme au travail dans le monde.

Moyens :

Nous répondrons aux questions suivantes :

- Quelle est la proportion actuelle de femmes au travail dans le monde? Quelles différences (nombre de femmes au travail, segmentation du travail...) constate-t-on par secteur géographique et/ou par pays?
- Quels sont les droits de *toute* femme au travail ? Est-ce que et si oui en quoi et pourquoi ces droits sont-ils différents de ceux de *tout homme* au travail?
- Pourquoi et comment ces droits sont-ils – ou pas, garantis par les Etats ? Comment explique-t-on les différences constatées ?
- Quels sont les acteurs non étatiques influençant le travail des femmes ? Sont-ils sources de freins ou de progrès ? En quoi ? Pour qui ?
- Quelles perspectives d'évolution ? Quelles préconisations ?

Évaluation :

Réalisation d'un dossier créatif proposant une analyse du régime juridique la femme au travail dans un pays ou un secteur géographique donné.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Évaluation :

Réalisation d'un dossier créatif proposant une analyse du régime juridique la femme au travail dans un pays ou un secteur géographique donné.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

Les femmes, l'entreprise et le droit, Rapport remis à la Banque mondiale 2022,
https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/36945/WBL2022%20Executive%20Summary_FRE.pdf?sequence=4&isAllowed=y

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Séminaire transversal 4 : Analyse du discours politique

Enseignant.e.s : Henry Hernández Bayter

Volume horaire : 10h (CM)

Pré-requis :

Aucune connaissance préalable n'est requise.

Compétence(s) visée(s) :

- constituer et exploiter un corpus des discours.
- analyser les outils linguistiques employés par les différents locuteurs politiques.
- appliquer les différentes notions de l'analyse du discours et de l'argumentation étudiées tout au long de ce séminaire.

Descriptif du cours :

L'objectif de ce séminaire est de mettre en évidence l'impact du choix des mots dans les discours, notamment institutionnels.

L'analyse d'un ensemble de *corpora* permettront d'étudier les dispositifs mis en œuvre pour construire (faire circuler et imposer) des représentations pour et dans le discours, le rôle des réseaux sociaux, des médias, du discours « officiel », de celui « qui fait autorité », etc. Nous examinerons l'émergence d'un événement discursif, ainsi que les outils discursifs mobilisés pour construire l'image, toujours relative, d'un personnage public (Président de la République, Premier Ministre, Ministre, etc.) et d'une institution (l'Europe, les Nations Unies, etc.).

Programme (Provisionnel)

1. Dis-moi comment tu parles/nommes et je te dirais qui tu es : la construction des représentations.
2. La construction d'une image discursive.
3. Les études énonciatives.
4. Les stratégies discursives.
5. Les imaginaires discursifs et leur place dans le discours politique.
6. Évaluation.

Lectures obligatoires

Charaudeau, P. (2002) « A quoi sert d'analyser le discours politique ? », in *Análisi del discurs polític*, IULA-UPF, Barcelone, 2002, consulté le 5 juillet 2017 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html>

Mortureux, M.-F, (1993) « Paradigmes désignationnels », dans *Semen* [En ligne], 8. URL : <http://semen.revues.org/4132>

Sumpf, J., (1979) « A quoi peut servir l'analyse de discours ? ». In : *Langages*, 12^e année, n°55, 1979. Analyse de discours et linguistique générale. pp. 5-16 ; doi : 10.3406/lgge.1979.1822 http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1979_num_12_55_1822

Zarefsky, D. (2012) « Transcender les différends : une réaction possible aux situations de désaccord profond », *Argumentation et Analyse du Discours*, 8. URL : <http://aad.revues.org/1251>

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Ce séminaire sera évalué par le biais d'un dossier impliquant la compilation et l'analyse d'un corpus. Ce dernier sera constitué, en fonction du choix de l'étudiant.e, d'articles en français ou bilingues.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

Analyse du discours :

Charaudeau, P. et Maingueneau, D. (dir.) (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.

Charaudeau, P. (2007). « De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication ». Dans Boix, Christian. *Argumentation, manipulation, persuasion*. Paris : L'Harmattan : 13-35.

Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.

Maingueneau, D. (1991). *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*. Paris : Hachette.

Argumentation :

Amossy, R. (1999). *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, textes réunis et présentés par Ruth Amossy. Lausanne : Delachaux et Niestlé, collection Sciences des discours.

Brilliant, M. (2012) « Burger, Marcel, Jérôme Jacquin & Raphaël Micheli (éds). 2011. *La parole politique en confrontation dans les médias* (Bruxelles : de Boeck, coll. Culture & Communication) », *Argumentation et Analyse du Discours*, 8. URL : <http://aad.revues.org/1247>

Moirand, S. *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.

Nicolas, L. (2012) «Amossy, Ruth & Marcel Burger (éds). 2011. *SEMEN – Revue de sémiolinguistique des textes et discours* 31, «Polémiques médiatiques et journalistiques. La discours polémique en question(s) » », *Argumentation et Analyse du Discours*, 8 : <http://aad.revues.org/1322>

Orkibi, E. (2012) « L'insulte comme argument et outil de cadrage dans le mouvement « anti-Sarko » », *Argumentation et Analyse du Discours*, 8. URL : <http://aad.revues.org/1335>

Vincent, D. et Bernard Barbeau, G. (2012) « Insulte, disqualification, persuasion et tropes communicationnels : à qui l'insulte profite-t-elle ? », *Argumentation et Analyse du Discours*. URL : <http://aad.revues.org/1252>

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Séminaire transversal 5 : Britain and the Arab-Israeli Conflict

Enseignant.e.s : Ouadia El Hankouri

Volume horaire : 10h (CM)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Britain and the Arab-Israeli Conflict: From the Balfour Declaration (1917) to the Six-Day War (1967)

The Arab-Israeli conflict is one of the most protracted of our time. This module introduces students to Britain's involvement in the Middle East, a region that has long been a major focus of contention among Western Powers, especially since World War I.

The first part of this module covers the origins of British interest in the area, Britain's relationship with Zionism and the Arab nationalist movement as well as the Mandate era up until the creation of the state of Israel and Britain's withdrawal from Palestine in 1948.

The second part deals with British policy through the major events that characterized the Middle East after its withdrawal, namely the first Arab-Israeli war, the Suez invasion in 1956, the political upheavals of the 1950s and 1960s in the region and the Israeli invasion of Egypt in 1967.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : Anglais

Bibliographie sélective :

Fromkin, David, *A Peace to End All Peace: The Fall of the Ottoman Empire and the Creation of the Modern Middle East*, 2nd ed. (New York: Holt, 2009)

Khalidi, Rashid, *The Iron Cage: The Story of the Palestinian Struggle for Statehood* (Oxford: Oneworld Publications, 2006)

Louis, Roger, *Ends of British Imperialism, The Scramble for Empire, Suez and Decolonization* (New York: I. B. Tauris, 2006)

Louis, Roger, Shlaïm, Avi (ed.), *The 1967 Arab-Israeli War: Origins and Consequences*, (Cambridge, Cambridge University Press, 2012)

Masalha, Nur, *The Politics of Denial: Israel and the Palestinian Refugee Problem* (London: Pluto Press, 2003)

McNamara, Robert, *Britain, Nasser and the Balance of Power in the Middle East, 1952-1977: From The Egyptian Revolution to the Six Day War* (Abingdon: Routledge, 2003)

Monroe, Elizabeth, *Britain's Moment in the Middle East, 1914-1956* (London: Chatto & Windus, 1964)

Pappe, Ilan, *A History of Modern Palestine: One Land, Two Peoples*, 2nd ed. (Cambridge: Cambridge University Press, 2006)

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Séminaire transversal 6 : Histoire, identité, modernité

Enseignant.e.s : Philippe Déan

Volume horaire : 10h (CM)

Pré-requis :

Intérêt pour l'histoire française et mondiale d'après seconde guerre mondiale jusqu'à nos jours. Goût pour la culture populaire, notamment musicale et cinématographique. Intérêt pour la politique, et les luttes sociales. Intérêt pour la littérature et la question de l'identité.

Compétence(s) visée(s) :

Développer sa compréhension de la société contemporaine, notamment en matière de changements sociaux, d'influences politique, économique et culturelle.

Produire un petit travail d'écriture selon un mode d'énonciation particulier.

Descriptif du cours :

Peut-on être indifférent au monde qui nous entoure ? La traversée de l'histoire qui s'écrit chaque jour, sans qu'on en ait toujours conscience, constitue-t-elle notre identité ? Comment les récents soubresauts du monde (épidémie, guerre) peuvent-ils nous affecter en faisant résonner la dimension collective d'une individualité ?

Ces interrogations portant sur notre rapport au temps et au monde ouvrent sur une autre question qui est au cœur de notre modernité, *l'identité*, que notre époque tend à crisper sur certaines notions, le genre, la nationalité, pour ne citer que les plus bruyantes de notre actualité.

Contre toute idée simpliste à se faire de l'identité, l'auteure contemporaine Annie Ernaux a, dans un texte intitulé *Les Années* (2006), développé une œuvre autobiographique originale, refusant la littérature et la fiction, explorant le réel, écrite dans une langue « neutre » qui fait communiquer réalité extérieure et intérieure, l'intime et le social, d'où le « je » est absent afin de mettre en évidence qu'« il n'y a pas moi et les autres, les autres sont aussi en nous, et nous dans les autres ».

Ce texte servira de support à l'étude des faits marquants de l'histoire moderne et contemporaine française dans un contexte international.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Évaluation : un travail écrit en français de 10 000 signes maximum sera demandé à tous les étudiants.

Possibilité d'exposés optionnels sur la base du volontariat.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

Annie Ernaux, *Les Années*, Gallimard, Folio, 2006.

Isabelle Charpentier, « Les éthnotextes d'Annie Ernaux ou les ambivalences de la réflexivité littéraire », dans *Annie Ernaux, Se perdre dans l'écriture de soi*, Klincksieck, 2011

Véronique Montémont, « Les Années, vers une autobiographie sociale », *ibid.*

Fabien Ambert-Narce, *Photobiographies*, Honoré Champion, 2014 (extraits)

Annie Ernaux, entretien dans *Libération*, mars 2021.

Entretien à propos de *Mémoire de fille*, archive youtube

Les articles seront fournis.

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Séminaire transversal 7 : Populismes en Europe

Enseignant.e.s : Olivier Esteves, Thomas Serrier, M. YATSYK

Volume horaire : 10h (CM)

Pré-requis :

Connaissances fondamentales sur l'histoire de l'Europe au XXe siècle (régimes politiques de l'entre-guerre, Guerre froide, postcommunisme)

Anglais (pour la séance d'O. Estèves)

Compétence(s) visée(s) :

mieux comprendre ce qu'est le populisme et comment l'Europe est passée en moins de trente ans de la victoire proclamée de la démocratie sur le communisme à la tentation "illibérale".

Descriptif du cours :

En 1989, la chute du Mur de Berlin est saluée en Europe comme une victoire de la démocratie libérale sur le communisme et l'autoritarisme. Trente ans plus tard, les concepts de "populisme" et d'"illibéralisme" dominent les débats et s'incarnent dans des mouvements virulents qui perturbent le jeu politique européen. Ils se présentent à la fois sous des traits communs et des visages différents dans les différentes parties du continent. Pour comprendre ce paradoxe et mieux saisir les contours du concept-valise de populisme, ce séminaire invite à la comparaison. Trois spécialistes respectifs de l'Europe centrale, de la Grande Bretagne et de l'Allemagne se proposent de plonger dans l'histoire pour proposer une compréhension de longue durée de l'actualité. Centré sur l'Europe centrale et orientale (Hongrie de Viktor Orbán, Pologne des Kaczyński), mais ouvert aux débats anglais ("Brexit") et à la situation allemande (Linke, Pegida, AfD), le séminaire aura pour objectif d'éclairer chaque processus populiste de construction de l'identité et de l'altérité dans son contexte donné, tout en réfléchissant aux circulations et aux dynamiques communes. Car le populisme n'est ni un phénomène nouveau ni limité à un espace particulier en Europe.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Réalisation d'un dossier de max. 5 p. sur un thème choisi en concertation, touchant au choix des dimensions transnationales ou l'une des trois aires en particulier.

Rattrapage= amélioration du travail fourni

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

Olivier Estèves, Stéphane Porion (éd.), *The Lives and Afterlives of Enoch Powell*, Taylor& Francis, 2019.

Roman Krakovsky, *Le Populisme en Europe centrale et orientale. Un avertissement pour le monde?*, Paris, Fayard, 2019.

Ernesto Laclau, *La Raison populiste*, Paris, Seuil, 2008;

Jan-Werner Müller, *Qu'est-ce que le populisme? Définir enfin la menace*, Paris, Premier Parallèle, 2016

Pascal Ory, *Peuple souverain. De la révolution populaire à la radicalité populiste*, Paris, Gallimard, 2017.

Pascal Ory, *Qu'est-ce qu'une nation? Une histoire mondiale*, Paris, Gallimard, 2020.

Thomas Serrier, Pierre-Frédéric Weber (éd.), *Dossier "Allemagne-Pologne au XXIe siècle: une normalisation inachevée"*. *Allemagne d'Aujourd'hui* 228, avril-juin 2019.

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Séminaire transversal 8 : Évaluation des politiques publiques

Enseignant.e.s : Varlet Constant

Volume horaire : 10h (CM)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Mon dispositif culturel à destination des jeunes ne fonctionne pas. Pourquoi ?

Qui sont les usagers de la bibliothèque municipale ? Faut-il améliorer le service ?

Quel est l'impact du projet culturel de la Région sur les lycéens ?

Ce sont autant de questions qui se posent lorsqu'il s'agit d'évaluer. L'évaluation d'une politique publique, c'est l'une des démarches qui permettent d'améliorer l'action d'un acteur public.

Le cours permettra de comprendre à quoi elle sert et comment elle est mise en œuvre.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Réalisation d'un dossier en individuel ou en groupe.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

Union européenne : <https://op.europa.eu/en/publication-detail/publication/354729fe-6478-4a42-8a69-d18986858952>

- Glossaire de l'évaluation du cabinet Quadrant Conseil : <https://www.quadrantconseil.fr/ressources/outils/glossaire.pdf>
- Société française d'évaluation : <http://www.sfeasso.fr>
- Conseil d'Etat - Conduire et partager des évaluations de politiques publiques 2020

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Séminaire transversal 9 : Sur la transition et le développement durable

Enseignant.e.s : Ornella Boutry

Volume horaire : 10h (CM)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Le séminaire sera l'occasion d'appréhender les éléments théoriques et empiriques nécessaires à la compréhension des liens entre activité économique et environnement. On montrera d'une part les enjeux et les impacts que peuvent avoir certaines activités sur les ressources environnementales et d'autre part le rôle que pourraient avoir les innovations techniques, sociales et territoriales dans la résolution de la crise écologique.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Évaluation : Rédaction d'un texte (autour de 10 000 s.) traitant un thème validé par l'intervenant, construits sur la base d'éléments vus en séminaire et de lectures supplémentaires.

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

Bibliographie

BEURAIN C., MAILLEFERT M., LENOIR VARLET, 2017, La proximité au cœur des synergies éco-industrielles dunkerquoises, *Flux*, 3-4, 109-110, p.23-35.

BOUTRY O., FERRU M., 2016, « Soutenabilité des circuits courts : éléments de méthodologie pour l'évaluation d'un modèle complexe », *Développement durable et territoires*.

CERDD, 2016, Un guide pour une approche territoriale des projets de circuits courts. Explorez le développement territorial durable avec les circuits courts agricoles, www.cerdd.org

CHIFFOLEAU Y., PREVOST B., 2012, Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires, *Norois* 224.

DIEMER A., LABRUNE S., 2007, L'écologie industrielle : quand l'écosystème industriel devient un vecteur du développement durable, *Développement durable et territoires*

GALLIANO D. NADEL S., 2016, Les processus sectoriels de l'innovation environnementale : les spécificités des firmes agroalimentaires françaises, *Economie rurale*, 356, 47-67.

GASMI N., GROLLEAU G., 2003, Spécificités des innovations environnementales, Une application aux systèmes agro-alimentaires, *Innovations*, 2, 18, p.73-89

MARECHAL G., SPANU A., 2010, Les circuits courts favorisent-ils l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses ?, *Courrier de l'environnement de l'INRA* n° 59.

UE 4 : Mener un projet de recherche

Enseignement : Séminaire transversal 10 :

Enseignant.e.s : Roman Krakovsky, Olivier Esteves, Thomas Serrier

Volume horaire : 10h (CM)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 5 : S'adapter à un environnement professionnel à l'international

Enseignement : Communication des organisations

Enseignant.e.s : Yannick Lebtahi

Volume horaire : 15h (CM)

Pré-requis :

Ouverture culturelle et esprit critique.

Compétence(s) visée(s) :

À la fin de cet enseignement, l'étudiant.e devrait être capable d'appréhender ce que recouvre la communication des organisations dans son ensemble.

Descriptif du cours :

Introduction générale à la communication des organisations : définitions et notions théoriques.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

Des références bibliographiques seront indiquées au cours de chaque séance.

UE 5 : S'adapter à un environnement professionnel à l'international

Enseignement : Droit du travail national et international

Enseignant.e.s : Laurence Péru-Pirotte

Volume horaire : 15h (CM)

Pré-requis :

Tout cours de droit privé.

Compétence(s) visée(s) :

A la fin de cet enseignement, l'étudiant devrait être capable :

- de négocier son contrat de travail, et d'en suivre les évolutions en toute connaissance de cause;
- de gérer la plupart des situations inhérentes à sa carrière,
- d'encadrer du point de vue juridique une équipe de collaborateurs.

Descriptif du cours :

Le cours est mené sous forme interactive, à partir d'une étude de cas.

Sont abordés les thèmes suivants :

- Définition du contrat de travail,
- Formation du contrat de travail,
- Exécution du contrat de travail,
- Libertés fondamentales individuelles et collectives,
- Rupture du contrat de travail.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Questions de cours/ Etude de cas

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

- J.-E Ray: Droit du travail, droit vivant, éd. LGDJ 2022.
- E. Peskine , C. Wolmark, Droit du travail 2023, Hypercours Dalloz.

UE 5 : S'adapter à un environnement professionnel à l'international

Enseignement : Gestion des équipes

Enseignant.e.s : A.Creppy / I. Vanmerris/C. PAUL/I. VAN MERRIS / P. ROSENFELD

Volume horaire : 14h (TD)

Pré-requis :

Aucun. Les expériences professionnelles (stages, contrat de travail) sont un atout.

Compétence(s) visée(s) :

A la fin de cet enseignement, l'étudiant devrait être capable de :

- Apprécier les enjeux actuels de la gestion des ressources humaines des années 2000
- Identifier les grandes missions des ressources humaines
- mettre en œuvre avec méthode et dans le respect des libertés fondamentales

Descriptif du cours :

Seront abordés les thèmes suivants :

- Grandes missions de la fonction ressources humaines et de ses enjeux,
- Processus et méthodologie du recrutement, de la mobilité et de la gestion des carrières,
- La rémunération,
- Les conditions et la qualité de vie au travail,
- La gestion des conflits,

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Contrôle de connaissances/ Mises en situation

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

Benchemam, Faycel; Galindo, Géraldine, Gestion des ressources humaines, Paris; Gualino Lextenso; 2013.

- Moulette Pascal; Roques, Olivier, Gestion des ressources humaines, Dunod; 2014.
- Paretti, Jean-Marie, Gestion des ressources humaines, Paris; Vuibert; 2020.

UE 6.1 : Analyser, diagnostiquer, expertiser l'environnement international

Enseignement : Accords internationaux universitaires

Enseignant.e.s : Véronique Level

Volume horaire : 18h (CM)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Avec la création du programme Erasmus à la fin des années 80, les établissements d'enseignement supérieur français se sont dotés de Services des Relations internationales chargés de mettre en place les mobilités étudiantes dans l'Union européenne. Année après année, l'internationalisation de ces établissements est devenu un enjeu crucial et la coopération internationale un levier primordial pour la formation et la recherche. Ce module propose de revenir sur le contexte de mise en place des Services des relations internationales dans les Universités et les missions qui leur ont été progressivement attribuées. Nous examinerons en détails la Charte Erasmus, la future programmation Erasmus + 2021-2027 ainsi que les mobilités entrantes et sortantes. Nous découvrirons comment fonctionne un Service des Relations internationales: moyens et partenaires mobilisés pour développer la coopération internationale. Nous verrons aussi précisément quelle est la stratégie politique de l'Université de Lille en matière de coopération internationale et comment elle est mise en œuvre.

Ce module s'adresse à des étudiant.e.s intéressé.e.s par un projet professionnel tourné vers l'Enseignement supérieur et l'international.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 6.1 : Analyser, diagnostiquer, expertiser l'environnement international

Enseignement : Action culturelle et partenariat culturel

Enseignant.e.s : Delphine Chambolle

Volume horaire : 30h (TD)

Pré-requis :

Aucun

Compétence(s) visée(s) :

comprendre le fonctionnement d'une structure culturelle

appréhender un partenariat culturel

Définir un plan d'action culturelle

Descriptif du cours :

1ère et 2e séance :

Réflexion autour du mot "culture"

Politiques culturelles en France - Concepts d'action culturelle, médiation culturelle

3ème séance : Présentation du partenariat avec la scène nationale, La Rose des vents

Les séances suivantes s'organisent autour de thèmes et de discussions à partir d'articles choisis :

Capitale européenne de la culture - Etude de cas : Lille3000

Politiques culturelles, études comparées

La coopération culturelle, études de différentes structures

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Contrôle de connaissance à la fin du cours (questions de cours)

Production d'un document en lien avec le partenariat avec La Rose des vents (projet à construire)

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 6.2 : Analyser, diagnostiquer, expertiser l'environnement international

Enseignement : Partenariats internationaux et acteurs privés du développement

Enseignant.e.s : Soufiane Taïf

Volume horaire : 36h (TD)

Pré-requis :

Relations internationales, action publique, Organisations Internationales.

Compétence(s) visée(s) :

L'objectif du cours est de permettre aux étudiants d'appréhender les enjeux du développement et de la coopération internationale. Pour cela, les principaux défis de la gouvernance mondiale seront abordés.

Descriptif du cours :

Le cours vise à montrer comment les différents acteurs du développement (OI, Entreprises, ONG) ont pris de plus en plus d'importance depuis les critiques de la nouvelle économie politique qui vont éroder l'État à partir des années 60.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Deux évaluations sont prévues pour ce cours :

- Un examen de fin de semestre (50%) portant sur une des thématiques abordés jusque-là. Durée 3h. Forme : dissertation.
- Une fiche de lecture portant sur un ouvrage choisi par l'étudiant et sous réserve de validation par l'enseignant.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

BONIFACE Pascal, *L'année stratégique 2022. Analyse des enjeux internationaux*, Armand Colin, 2021, 368 pages.

DORRONSORO Gilles, GROJEAN Olivier, *Identités et politique. De la différenciation culturelle au conflit*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015

DORRONSORO (Gilles), « Les enjeux de l'aide en Afghanistan », *Cultures et conflits*, vol. 11, 1993, p. 93-112.

DAUVIN Pascal et SIMEAN-GERMANOS Johanna, *Le travail humanitaire*, Presses de Sciences Po, 2002, 444 pages

EASTERLY William. « Comment évaluer les besoins d'aide ? Réponse : ne posez pas la question », *Revue d'économie du développement*, vol. 14, no. 2-3, 2006, pp. 7-26.

EASTERLY William, Was development assistance a mistake ?, *American Economic Review*, 2007, vol. 97, n°2, pp. 328-332.

EASTERLY William, *The tyranny of experts. Economists, dictators and the forgotten right of the poor*, Basic books, 2014, 2014, 416 pages.

FALLON Catherine, BRUNET Sebastien, OZER Pierre, SCHIFFINO Nathalie et THIRY Aline, *Articuler risques, planification d'urgence et gestion de crise*, De Boeck Supérieur., (coll. « Crisis »), 2012, 136 p.

GRUBER Werner et ROTHENBERGER DIETER, "Les partenariats public-privés ou comment améliorer l'approvisionnement en infrastructures", *Annuaire suisse de politique de développement*, vol. 24, n°2, 2005, pp. 77-94

LAPEYRE Frédéric, "Logique de l'accumulation versus logique de développement" : les enjeux des nouveaux partenariats public-privés", *Annuaire Suisse de développement*, 2005, vol. 24, n°2, pp. 23-41

NAY Olivier, *Chapitre 5. Les politiques de développement*, sous la direction de BORRAZ Olivier, GUIRAUDON Virginie, *Politique publique 2. Changer la société*, Presses de Sciences Po, 2010, 316 pages.

PROMONET Aurore, NICLOT Daniel, *Agir pour les réussites scolaires. Approche internationales de l'inclusion*, Champ Social, 2021, 168 pages.

MUDIMBE Valentin-Yves, *L'invention de l'Afrique, Gnose, philosophie et ordre de la connaissance*, Présence africaine, 2021, 514 pages.

TARDY Thierry, *Gestion de crise, maintien et consolidation de la paix*, De Boeck Supérieur, 2009

VAÏSSE Maurice, *Les relations internationales depuis 1945*, Armand Colin, 2021, 368 pages.

Traités et accords internationaux :

American Congress, "African Growth and Opportunity Act", disponible sur

<https://agoa.info/downloads/legal.html>

CAT, « convention contre la torture et autre peine ou traitement cruels, inhumain ou dégradants », ONU, sous la direction du CAT, 1985, disponible sur :

<https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/coreinstruments.aspx>

CEDAW, « Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes », ONU, sous la direction du CEDAW, 1979, disponible sur :

<https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CEDAW.aspx>

CRC, « Convention relative au droit de l'enfant », ONU, sous la direction du CRC, 1989, disponible sur :

<https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CRC.aspx>

Forum à haut niveau, « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra », 28 février – 2 Mars 2005, disponible sur :

<https://www.oecd.org/fr/developpement/efficacite/34579826.pdf>

ICCPR, « Pacte international relatif aux droit civils et politiques », ONU, sous la direction du CCPR, 1966, disponible sur :

<https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CCPR.aspx>

ICERD, « Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale », ONU, sous la supervision du CERD, 1965, disponible sur : <https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CERD.aspx>

ICESCR, « Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels », ONU, sous la supervision du CECSR, 1966, disponible sur : <https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CESCR.aspx>

ICMW, « Convention internationale sur la protection de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles », ONU, sous la direction du CMW, 1990, disponible sur : <https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CMW.aspx>

UE, « Everything but arms agreement », *journal officiel de l'Union européenne*, 31/10/2012, disponible sur : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32012R0978&rid=1>

ONU, *Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*, 1992, disponible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/CCNUCC_20100727.pdf

ONU, *Protocole de Kyoto à la convention cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques*, 1998, disponible sur : <https://unfccc.int/resource/docs/convkp/kpfrench.pdf>

UE 7 : Développer, créer, gérer dans un contexte de coopération internationale

Enseignement : Appel à projet national et international - Montage de projet européen

Enseignant.e.s : Maxence Thooris

Volume horaire : 21h (9h CM, 12h TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

L'objectif du module vise à former les étudiants au montage de projets internationaux et plus spécifiquement européens

- Comprendre le cadre institutionnel européen et les enjeux des politiques régionales européennes : Focus sur la Région des Hauts de France
- Identifier le bon programme européen en fonction des priorités de son organisation, de la nature du projet, du territoire d'éligibilité ; connaître les différents types de financement
- Rappel des étapes de la construction d'un projet et des conditions de sa réussite
- . Simulation d'un montage de projet jusqu'au dépôt de candidature

Descriptif du cours :

Cet enseignement est consacré à l'environnement ainsi qu'à la méthodologie d'élaboration et de mise en œuvre de projets dans le cadre d'appels à projets nationaux, européens et par extension, internationaux.

Le montage de projet constitue l'un des moyens de l'engagement des collectivités territoriales à l'international et peut s'inscrire dans une ou plusieurs des composantes de l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales AEET – coopération européenne, coopération transfrontalière, attractivité voire coopération au développement – abordée au cours de la première année du Master.

Cet enseignement vous permettra de disposer des clefs de compréhension et des connaissances méthodologiques relatives :

- aux aspects transversaux régissant les appels à projets (attentes, opportunités, points de vigilances...) ;
- à l'identification des appels à projets selon le type de projet envisagé et à l'animation un partenariat européen / international à travers un projet ;
- aux repères historiques, organisationnels et juridiques relatifs aux principaux fonds et programmes européens ainsi qu'aux orientations actuelles des politiques européennes et le traductions en fonds et programmes européens ;
- aux principes d'élaboration et de formalisation de projet en réponse aux appels à projets (partenaires, objectifs, actions, budget, calendrier, etc.) mais également aux modalités de gestion des fonds obtenus (suivi des activités dépenses, règles et obligations, etc.).

Compte tenu de la grande diversité des appels à projets cet enseignement s'appuiera en particulier sur des présentations et mises en situation (TD) concernant :

- les politiques de cohésion, culturelles et de coopération de l'Union européennes et des fonds et programmes correspondant : FEDER et programmes INTERREG, programme Europe Creative et programme Global Europe
- les appels à projets thématiques du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

A l'issue de l'enseignement les étudiants seront en mesure d'élaborer un projet de coopération et de le formaliser à travers un dossier dans le cadre d'une réponse à un appel à projets et maîtriseront les connaissances correspondantes.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Dossier à réaliser en groupe (50%), QCM et formalisation d'une réponse à un appel à projet (50%).

Rattrapage :

QCM et formalisation d'une réponse à un appel à projet.

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

Association des Maires de France AMF (2021), *Les projets européens au service des projets communaux et intercommunaux*.

Parlement Européen, Service de Recherche (2017), *Guides du financement européen 2014-2020*. 3^{ème} édition.

N.B. : Ces documents seront disponibles sur le moodle du Master au sein d'une bibliographie plus complète.

UE 7 : Développer, créer, gérer dans un contexte de coopération internationale

Enseignement : Financement et business plan

Enseignant.e.s : Quiguer

Volume horaire : 15h (6h CM, 9h TD)

Pré-requis :

- Connaissances de base de la comptabilité financière;
- Connaissances de base en Marketing.

Compétence(s) visée(s) :

- Comprendre l'importance et la structure du Business Plan et mettre à profit ses compétences à son élaboration.
- Mobiliser pendant le cours l'ensemble des acquisitions antérieures portant entre autres sur la gestion avec pour support des domaines d'activités de leur prédilection.
- Élaborer et/ou présenter un Business plan d'un projet / ou d'une activité de leur choix.

Descriptif du cours :

Le cours Financement et Business Plan a pour finalité de permettre aux étudiants d'être créatifs et de réaliser une production écrite fondée sur la logique de projet. Tout au long du cours, les étudiants mettent en œuvre leurs compétences pour rédiger un Business Plan sur une activité ou un projet réaliste imaginé individuellement ou en groupe. Le BP doit comporter tous les éléments mettant en évidence les objectifs visés, les actions envisagées et les ressources indispensables à leur réalisation. L'accent sera mis sur les efforts de production, la créativité et le travail en équipe.

La partie théorique du cours permettra de mettre en lumière les éléments suivants:

- Les fondamentaux du Business Plan
- La structure d'un Business Plan
- Les modes de financement et programmation des investissements
- La pratique d'un Business Plan (évaluation)

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Production: rédiger un BP

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

- Léger-Jarniou, Catherine; Kalousis, Georges, Construire son Business Plan,, Paris, Dunod, 2014.
- Arnaud, Pascal, Réussir son business plan, Levallois-Perret; Studyrama; 2019.
- Dussossoy, Patrick, Construire et rédiger son business plan: pour les dirigeants de PME, TPE et Start-Up, Le Mans; Gereso édition; 2017.
- Coupez, Bernard, L'évaluation des entreprises, Economica, 2004.
- Mullanay J.A., Building profits with Real Estate Investment Trusts, Hardcover, 1997.

UE 7 : Développer, créer, gérer dans un contexte de coopération internationale

Enseignement : Marketing et mécénat

Enseignant.e.s : Rosenfeld Patrick

Volume horaire : 21h (9h CM, 12h TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

I. STRATEGIE DE MECENAT

Objectifs :

Présenter son projet artistique ou culturel à un mécène potentiel (entreprise ou fondation), mettre en place les mécénats, rédiger les conventions, et faire vivre le partenariat.

Construire une offre de services pour produire des ressources propres et proposer des prestations culturelles « lucratives ».

Contenu :

- Contexte du mécénat, définitions, attentes et motivations des entreprises, réglementation, fiscalité
- Construction d'un argumentaire, communication, mise en forme d'un dossier de mécénat
- Rapprochement des entreprises
- Bilan du dossier, présentation orale, plan d'actions de rapprochement des entreprises

II. STRATEGIE MARKETING

Objectifs :

Construire son modèle économique, hybrider ses ressources, agir sur ses différents leviers économiques et partenariaux.

Construire une offre de services répondre aux besoins de ses public, produire des ressources propres et proposer des prestations culturelles « lucratives ».

Contenu :

- L'offre de services, définir son offre de services associative, le mix marketing et les 4P
 - Produits, services
 - Prix, tarification
 - Distribution, accueillir/rencontrer son public, ses clients, ses usagers

- Publicité, communication
- Mise en application de la construction de l'offre de services
- Bilan du plan stratégique, présentation orale, plan d'actions.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

I. STRATEGIE DE MECENAT

Ecrit, coef.1

Evaluation par sous-groupe.

Production et restitution d'un dossier mécénat, d'une offre de services et plan d'action de contacts mécènes et clients.

Oral, coef.1

Evaluation par sous-groupe. Note 50% collective sur le fond du projet, 50% individuelle sur la capacité à convaincre.

Simulation de présentation du projet mécénat et offre de services à une assemblée de dirigeants d'entreprises et de clients, jeu de rôles, évaluation partagée.

II STRATEGIE MARKETING

Evaluation par sous-groupe.

Production et restitution d'une offre de services et plan d'actions.

Oral, coef.1

Evaluation par sous-groupe. Note 50% collective sur le fond du projet, 50% individuelle sur la capacité à convaincre.

Simulation de présentation du plan stratégique à son Conseil d'Administration, jeu de rôles, évaluation partagée.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

UE 8 : Sécuriser à l'international

Enseignement : Études de cas dans les métiers de la coop. internationale et de l'humanitaire

Enseignant.e.s : Soufiane TAIF

Volume horaire : 15h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

À partir de l'analyse de différents projets menés dans la coopération internationale et l'humanitaire, ce cours vise à déconstruire les logiques des acteurs, à mieux saisir l'organisation du champ de la coopération internationale et finalement de porter un regard critique sur les pratiques des acteurs de la coopération internationale et de l'humanitaire.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 8 : Sécuriser à l'international

Enseignement : Études de cas en diplomatie culturelle

Enseignant.e.s : Freddy Dolphin ; Chef de Projet Attractivité – Département du Nord

Volume horaire : 15h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Les 5 séances du TD s'organisent d'abord autour d'une brève introduction à l'interculturalité pour comprendre les différentes visions du monde et déconstruire les stéréotypes potentiels, préalable indispensable à tout engagement de dialogue pour le montage d'un projet de coopération.

Le déroulé des interventions s'appuie essentiellement sur des exemples concrets pour comprendre la genèse, les enjeux et contexte puis les procédures de montage des dossiers ainsi que la conduite des actions et leur évaluation. Des temps courts de réflexion et de travail collectifs sont également intégrés à travers de petits ateliers d'exercice avec restitution éventuelle pour la séance suivante.

Une place importante est faite à la coopération portée par les collectivités territoriales autour notamment des projets européens Interreg transfrontaliers ou transnationaux et l'analyse des réseaux générés ou des échecs éventuels. Par ailleurs le volet culturel dans les relations internationales est illustré à travers des projets réalisés de développement culturel local ou de relations diplomatiques plus ambitieuses (réseau de création artistique contemporaine, musée et exposition internationale, jumelage et développement local, réseau littéraire de proximité ... pour tenir compte des différentes échelles).

La participation de témoins acteurs de la coopération décentralisée aux échanges avec les étudiants permet enfin un dialogue autour de leurs expériences, parcours et métiers.

L'objectif est de tirer des témoignages et exemples proposés quelques règles fondamentales en terme d'approche méthodologique et de conduite ou gestion de projet utiles dans la perspective d'une mise en situation professionnelle à court terme.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Production et rédaction d'une « fiche action » sur la base d'une commande politique fictive autour d'un projet de coopération culturelle, de développement de relations transfrontalières transnationales ou international autour d'un évènementiel, d'un équipement, ou d'une stratégie à construire à partir d'une suggestion de thématiques ou sujets en lien avec l'actualité.

L'objectif de l'exercice vise à :

- sur le fond à évaluer la bonne compréhension de la demande et des enjeux, la créativité ou l'originalité et la pertinence de la proposition au regard des moyens identifiés à mobiliser et du calendrier pour sa mise en œuvre
- sur la forme s'assurer de la capacité à travailler en collectif (groupe de 2 à 4 étudiants), à synthétiser une réponse complète et crédible dans un document technique et accessible pouvant être diffusé à l'interne de la structure porteuse comme feuille de route.

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 8 : Sécuriser à l'international

Enseignement : Évaluations des politiques publiques

Enseignant.e.s :

Volume horaire : 15h (6h CM, 9h TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 9.1 : Conduite de projets tutorés (au choix)

Enseignement : Conduite de projet dans la coopération internationale et/ou humanitaire

Enseignant.e.s : Nizar Yaiche

Volume horaire : 18h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 9.1 : Conduite de projets tutorés (au choix)

Enseignement : Conduite de projet dans le domaine de la diplomatie culturelle

Enseignant.e.s : Julien Prouveur

Volume horaire : 18h (TD)

Pré-requis :

- Il serait souhaitable que les étudiants prennent le temps de consulter le site du Ministère des Affaires Etrangères et Européenne dans son onglet diplomatie culturelle et celui de l'Institut Français sur l'appui de réseau culturel français à l'étranger. Cela permettra de créer une dynamique d'échange autour des projets dans le domaine de la diplomatie culturelle

* <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-culturelle/>

* <https://www.if.institutfrancais.com/fr/action/appuyer-le-reseau-culturel-francais-a-etranger>

- Il est souhaitable d'avoir un projet culturel à mener à l'étranger.

Compétence(s) visée(s) :

- Il serait souhaitable que les étudiants prennent le temps de consulter le site du Ministère des Affaires Etrangères et Européenne dans son onglet diplomatie culturelle et celui de l'Institut Français sur l'appui de réseau culturel français à l'étranger. Cela permettra de créer une dynamique d'échange autour des projets dans le domaine de la diplomatie culturelle

* <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-culturelle/>

* <https://www.if.institutfrancais.com/fr/action/appuyer-le-reseau-culturel-francais-a-etranger>

- Il est souhaitable d'avoir un projet culturel à mener à l'étranger.

Descriptif du cours :

Descriptif du cours : Gestion de projet

Apprendre les bases de la gestion de projet en groupe, en définissant puis en menant un projet faisable et fiable :

- définition des objectifs
- recherche de financements
- coordination de l'action
- mise en oeuvre
- évaluation

En parallèle, les étudiants découvriront sous forme de témoignage des expériences internationales du Collectif Renart une mise en perspective de projets culturels via le "street art" avec des partenaires de coopérations internationales (institut français, associations, service des relations internationales mairie de Lille)

- Travailler sur la valorisation du projet en tenant compte de la mise en valeur des bénéficiaires et leur appropriation du projet.
- Comment inclure et responsabiliser les institutions étatiques face au projet tout en gardant son autonomie dans l'organisation et la prise de décision

Dans le travail en groupe, il s'agira d'un jeu de rôle : si un projet existe et est en cours d'exécution, l'étudiant établira de vrais contacts écrits ou téléphoniques avec des institutions diplomatiques selon le souhait des porteurs du projet.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Évaluation :

Celle-ci inclut une référence précise au rattrapage

IM1 et M2 hors rattrapage: présence, force de proposition et contenu du projet

Rattrapage M1 : Analyse critique sur le contenu du projet réalisé en groupe.

Rattrapage M2: Analyse critique de la mise en œuvre de leur projet.

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 9 : Projet de l'étudiant

Enseignement : Créer et développer une association

Enseignant.e.s : Guillaume Bisimwa

Volume horaire : 15h (3h CM, 12h TD)

Pré-requis :

- La création d'une association ne nécessite pas de pré-requis. Des informations générales sur les démarches administratives à suivre pour création d'une Association seront données dans le cours

- Le développement d'une association ne nécessite pas des connaissances préalables. Il est important que chaque étudiant réfléchisse à un projet qu'il aimerait créer et développer dans son quartier, soit dans la région ou hors de son continent. Ces différents projets nous permettront de faire le TD

Compétence(s) visée(s) :

- Travailler de manière créative

Développer avec les étudiants leur estime ou capacité de :

- Concevoir et transmettre des idées malgré la complexité du projet et dans n'importe quelle situation tout en s'adaptant au contexte.
- Faire participer les autres à l'élaboration d'idées tout en transformant des idées innovantes en projets réalistes

- Travailler efficacement avec des personnes d'horizons sociaux et culturels différents

Travailler sur la prise en compte de la dynamique d'un groupe avec des personnes d'horizons sociaux et culturels différents aux forces et faiblesses variées

Descriptif du cours :

Durant ce cours nous allons voir ensemble avec les étudiants suivant mon expérience professionnelle et les choix de leurs projets associatifs :

1. définir son plan opérationnel, ses objectifs, ses activités en tenant compte de la réalité de son environnement ;
2. comment développer son association pour un impact clair et rapide avec les acteurs locaux et/ou la population cible ;
3. éléments importants pour un développement à long terme de l'association

a. le financement de l'association via le mécénat, les subventions, les sponsorings

b. les membres opérationnels de l'association. Avoir un organigramme clair et précis et comment responsabiliser son équipe

- bénévoles
- personnels engagés
- service civique

- c. stratégie d'une communication efficace autour des activités de son association
- d. comment impliquer les autorités étatiques et/ou de l'Université

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : français

Bibliographie sélective :

UE 9 : Projet de l'étudiant

Enseignement : Créer et développer une entreprise

Enseignant.e.s : Frédéric BLIN

Volume horaire : 15h (3h CM, 12h TD)

Pré-requis :

Aucun prérequis indispensable

Compétence(s) visée(s) :

Poser les bases d'un projet d'entreprise

Repérer les opportunités de marché, formuler une proposition de valeur

Identifier/repérer le modèle économique, le business plan des entreprises connues

Poser la stratégie de l'entreprise et rédiger un business plan

Descriptif du cours :

Faire prendre conscience aux étudiants que l'entrepreneuriat en général et la création d'entreprise en particulier leur sont accessibles et l'envisager comme une perspective de projet professionnel. Initier les étudiants à l'élaboration d'un business plan

Le cours se décomposera en quatre parties principales

- L'origine de l'idée: Comment trouver une idée de création d'entreprise (techniques de créativité et génération d'idées), détections des besoins du marché et formulation de l'opportunité de valeur
- Le modèle économique : compréhension commune de ce qu'est un modèle économique, descriptions et analyse de modèles économiques d'entreprises et autres organisations (associations par ex)
- Présentation de techniques et outils qui aideront à concevoir le modèle économique, le business plan d'activité nouvelle
- Aspects juridiques, sociaux et financiers de la création d'entreprise

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Les étudiants, par groupes de 3 à 5, devront remettre le Business Plan de leur projet d'entreprise (15 points) et présenter à l'oral (en 10 min) leur projet (5 points)
Seconde chance: amélioration du projet.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

Eric Ries, *Lean Startup. Adoptez l'innovation continue*, Pearson

Alexander Osterwalder, Yves Pigneur, *Business Model Generation*, Pearson,

Ash Maurya, *Running Lean*, O'Reilly

UE 9 : Projet de l'étudiant

Enseignement : Travailler à l'étranger

Enseignant.e.s : Cathérine LEVEAUX

Volume horaire : 15h (3h CM, 12h TD)

Pré-requis :

Intérêt pour une expérience professionnelle à l'étranger

Compétence(s) visée(s) :

Maîtriser et intégrer les problématiques et enjeux de la mobilité internationale

Avoir une vision globale des étapes à franchir pour travailler à l'étranger

Trouver les informations clés sur le pays cible

Identifier et solliciter les bons interlocuteurs intervenant dans un processus de mobilité internationale

Intégrer les différences culturelles et adapter sa posture

Affiner son projet professionnel

Descriptif du cours :

Cet enseignement a pour objectif de Préparer les étudiants de M2 à des expériences professionnelles à l'étranger.

Les points suivants sont abordés :

- La mobilité internationale : acteurs, faits et enjeux
- Les politiques de mobilité internationale des entreprises
- L'expatriation, mode d'emploi
- La démarche interculturelle
- Les clés du succès à l'international

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Activités de groupe donnant lieu à un exposé oral ou dossier écrit ; QCM

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

BLANCHET (E.), *Le guide de l'expatriation*, Ed. Express Roularta

MARTEAU (D. J.), *L'expatriation au féminin*, Ed. L'Harmattan

VINARDI (C.), *Les équipes multiculturelles en entreprise*, Ed. Maxima

CARNOT, (A.), *Chéri(e), on s'expatrie*, Ed. Eyrolles

MEYER (E.), *8 clés pour travailler à l'international*, Ed. Diatino

TALLEUX (S.), *Conjoint d'expatrié, votre carrière continue*, Edition StudyramaPro

UE 1 : Rapport d'activité/Mémoire

Enseignement : Mémoire de professionnalisation ou de recherche

Enseignant.e.s :

Volume horaire : 0h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Se reporter au guide du mémoire

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 1 : Rapport d'activité/Mémoire

Enseignement : Rapport d'activité et soutenance

Enseignant.e.s :

Volume horaire : 0h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

Se reporter au guide du rapport d'activité

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

FACULTÉ
DES LANGUES, CULTURES ET SOCIÉTÉS

UNIVERSITÉ DE LILLE
CAMPUS ROUBAIX GARE



www.lcs.univ-lille.fr
dpt-lea@univ-lille.fr